

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE :
L'Algérie ouvre grand ses portes aux Indiens p.4

EXECUTION DU PROGRAMME AADL 3
Le ministre Mohamed Tarek Belaribi rassure p.3



ÉDUCATION NATIONALE

SAÂDAOUI ANNONCE UN AUTRE CONCOURS DE RECRUTEMENT

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a annoncé samedi l'organisation d'un autre concours de recrutement d'enseignants à titre de l'exercice 2026. S'exprimant en marge de la cérémonie d'ouverture des Olympiades des mathématiques au CEM frères Lamrani d'El Biar à Alger, le ministre a également annoncé un concours destiné aux corps administratifs, affirmant la détermination du ministère à «continuer à améliorer les conditions professionnelles et sociales des membres du secteur». Lire page 3



INTERDICTION DE LA CHASSE À PARTIR DE MI-JANVIER :

LES SERVICES DU PREMIER MINISTRE DÉMENTENT. p.4

GNV met en service un 2ème ferry vers l'Algérie



des passagers et l'efficacité du navire. GNV considère l'Algérie comme un marché « stratégique et en constante évolution ». L'arrivée du GNV Altair vient ainsi « renforcer la présence de GNV sur un marché stratégique et en constante évolution », explique la compagnie. La ligne entre Sète et Alger, inaugurée en juin 2025, avait déjà permis à GNV de consolider sa dynamique sur le marché algérien. La compagnie italienne poursuit son développement au Maghreb, en proposant des services adaptés aux attentes locales. Les passagers pourront bénéficier d'une cuisine halal, d'une salle de prière et d'espaces réservés aux familles. Selon GNV, cette arrivée constitue une « étape stratégique » pour élargir son offre vers le Maghreb et « consolider sa position en Méditerranée ».

Air Algérie baptise son troisième Airbus A330-900neo "Yennayer"

tionne un troisième Airbus A330-900neo et le baptise "Yennayer". Air Algérie célèbre l'identité algérienne. Un nouvel Airbus A330-900neo réceptionné par la compagnie est baptisé d'un nom qui met à l'honneur la dimension amazighe de l'identité algérienne. C'est une première pour la flotte de la compagnie aérienne algérienne. Air Algérie a commencé en novembre 2025 à réceptionner les avions Airbus A330neo, dans le cadre d'une commande de dix appareils du même type faite il y a plusieurs années. La commande faite auprès du constructeur européen est destinée à renouveler et moderniser la flotte d'Air Algérie qui a en outre commandé auprès de Boeing huit Boeing 737-9 Max ainsi que 16 ATR 72 pour sa filiale Domestic Airlines et dont la livraison est prévue en 2027 et en juin 2026 respectivement. Les nouveaux appareils sont baptisés par des noms mettant en valeur l'histoire et l'identité de l'Algérie. Le premier reçu à la mi-novembre, a été baptisé "Novembre 54", célébrant le déclenchement de la guerre de Libération nationale, et le deuxième porte le nom de Gara Djebilet. Air Algérie a annoncé la réception du troisième Airbus A330-900neo qu'elle a décidé de baptiser "Yennayer", le nouvel an amazigh coïncidant avec le 12 janvier de chaque année et que l'Algérie vient de célébrer. « Réception de l'Airbus Yennayer. »

Classement des milliardaires africains : Issad Rebrab arrive à la 11e place

Le magazine Forbes Afrique a dévoilé en janvier 2026 son classement annuel des milliardaires africains. L'homme d'affaires algérien Issad Rebrab y figure à la 11e place, avec une fortune estimée à 3 milliards de dollars. Si sa présence dans ce palmarès reste solide, elle se situe toutefois en dehors du Top 10 continental, illustrant une trajectoire moins ascendante qu'au début de la décennie. Forbes Afrique rappelle qu'Issad Rebrab a bâti, en près de quarante ans, le premier groupe privé d'Algérie, Cevital, qui emploie environ 18 000 salariés. Le conglomérat est actif dans plusieurs secteurs industriels, notamment les huiles végétales, le sucre, l'électroménager et la fabrication du verre. L'évolution récente de la fortune d'Issad Rebrab traduit cependant un changement de dynamique. En 2021, sa richesse était estimée à 5,1 milliards de dollars, ce qui lui valait alors la 5e place du classement africain. Après une baisse progressive, Forbes avait évalué sa fortune à 2,5 milliards de dollars en 2025. L'édition 2026 revoit cette estimation à la hausse, à 3 milliards de dollars, confirmant une forme de stabilisation, mais à la 11e place du classement. Selon le magazine, le chiffre d'affaires du groupe familial s'était contracté de 2,7 milliards de dollars en 2022 à 1,4 milliard de dollars en 2024. Cette évolution s'explique en partie par des événements judiciaires qui ont marqué le parcours de l'homme d'affaires. En 2020, Issad Rebrab a été condamné pour des infractions fiscales, bancaires et douanières, avec une interdiction d'exercer toute activité dirigeante. Depuis ce retrait forcé, la direction opérationnelle de Cevital est assurée par Malik Rebrab, le fils cadet du fondateur.

L'Union africaine salue le lancement d'ALSAT-3A



Le président de la Commission de l'Union africaine, Mahmoud Ali Youssouf, a adressé ses félicitations à l'Algérie à la suite du lancement réussi du satellite d'observation de la Terre ALSAT-3A, qualifiant cet événement d'étape majeure et significative dans le renforcement des capacités spatiales et géospatiales du continent africain. Dans un message officiel, le responsable africain a souligné que cet accomplissement illustre clairement le rôle de pionnier de l'Algérie dans le domaine des sciences spatiales. Il a mis en avant l'engagement constant du pays à mobiliser les technologies satellitaires au service du développement durable, de la surveillance environnementale, de la réduction des risques de catastrophes naturelles, ainsi que de l'élaboration de politiques publiques fondées sur des données précises et fiables. Le président de la Commission a également exprimé son souhait de voir les données de haute résolution fournies par ALSAT-3A contribuer efficacement à la réalisation des priorités nationales et continentales, en parfaite cohérence avec l'Agenda 2063 et la politique et la stratégie spatiales africaines. Par ailleurs, il s'est félicité de l'esprit affirmé de coopération internationale ayant accompagné le processus de lancement de ce satellite, y voyant un exemple concret de partenariat scientifique et technologique au service de l'Afrique.

Réflexion
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Édité par la SARL Réflexion
Siège: 19 Av. Bendhiba Benayad
Centre-ville - Mostaganem

www.reflexion.dz

Directeur Général
Belkacem BELHAMIDECHE

Directeur de la publication
Charaf SLAMANI

Directrice de l'administration
Samia MEHAL

Directeur Technique
Hadj Ahmed BENDIA

Administration/Publicité
Tél / Fax : 045 41 36 55 - Mob : 06 61 15 91 41
WhatsApp : 06 61 15 91 41
Email : redacreflexion@gmail.com / administration@reflexion.dz
pub@reflexion.dz

Rédaction
Tél / Fax : 045 41 33 22 - Mob : 05 55 85 08 58
WhatsApp : 06 61 15 91 41
Email : redacreflexion@yahoo.fr / redaction@reflexion.dz

Impression S10 - ORAN Tél: 041 513 597	Diffusion MPS-Oran Tél: 0550 172 603
---	---

ANEP
« Pour votre Publicité s'adresser à : L'Entreprise Nationale de communication, d'édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.

Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
E-mail : agence.reflexion@anep.com.dz
programmation.reflexion@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les documents et photographies envoyés, remis ou déposés à la rédaction ne peuvent en aucun cas faire, l'objet de réclamation.

IMPORTATION D'UN MILLION DE MOUTONS :

Le ministère de l'Agriculture prend ses dispositions

Le ministre de l'Agriculture, Yacine Oualid, a tenu une réunion de coordination pour mettre en œuvre les directives du président de la République concernant l'importation d'un million de moutons en prévision de l'Aïd El Adha.



Selon un communiqué du ministère, une série de dispositions a été prise pour réussir cette expédition en mettant à profit l'expérience de l'opération de l'année dernière. Il a été ainsi décidé l'élargissement la liste des pays fournisseurs et la conclusion de nouveaux accords sanitaires avec eux, ainsi que la location de navires spécialisés dans le transport de bétail. Le ministère a également décidé d'envoyer des équipes techniques dans les pays fournisseurs afin de vérifier les garanties sanitaires fournies et de doubler le nombre de points de mise en quarantaine par rapport à l'année dernière. L'autre disposition prise est l'implication du secteur privé dans les opérations de

transport des bovins depuis les ports vers les différentes wilayas, avec la mise en place de nouvelles méthodes pour organiser la vente. Le communiqué souligne en outre qu'une commission nationale regroupant les secrétaires généraux des secteurs concernés a été installée pour superviser la mise en œuvre de cette opération. Par ailleurs, l'Algérie poursuit sa politique de développement et d'encouragement de l'agriculture à travers de nouvelles mesures qui ont été annoncées par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El Mahdi Oualid, qui répondait aux questions des députés, a évoqué l'introduction prochaine de nouvelles semences plus résistantes aux

conditions climatiques difficiles, l'ouverture des laboratoires vétérinaires et l'élargissement des assurances agricoles à d'autres facteurs engendrés par les changements climatiques. Répondant à une question relative à la valorisation des semences résistantes à la sécheresse et aux maladies, le ministre a précisé que le secteur œuvre à l'introduction de nouvelles variétés de semences résistantes, en collaboration avec les universités et les centres de recherche. Plus explicite, il annoncera qu'« à partir de la prochaine saison agricole, et pour la première fois, de nouvelles variétés particulièrement adaptées à la sécheresse seront introduites, en tenant compte des caractéristiques naturelles et climatiques de chaque région ».

ÉDUCATION NATIONALE

Saâdaoui annonce un autre concours de recrutement

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a annoncé samedi l'organisation d'un autre concours de recrutement d'enseignants à titre de l'exercice 2026. S'exprimant en marge de la cérémonie d'ouverture des Olympiades des mathé-

matiques au CEM frères Lamrani d'El Biar à Alger, le ministre a également annoncé un concours destiné aux corps administratifs, affirmant la détermination du ministère à « continuer à améliorer les conditions professionnelles et sociales des membres

du secteur ». Selon un compte rendu de la radio nationale, Saâdaoui a par ailleurs révélé « un projet de modification du décret exécutif n° 25-54 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps de l'éducation nationale ».



Syrie : la langue kurde officialisée

Par Amina L.

Le décret annoncé vendredi soir par le président syrien Ahmad al-Chareh marque un tournant historique pour la minorité kurde en Syrie. Pour la première fois depuis l'indépendance de 1946, la langue kurde est reconnue officiellement, avec la possibilité d'être enseignée dans les écoles, tandis que le Nouvel An kurde, le Nowrouz, devient jour férié. Cette décision, attendue depuis des décennies, té-

moigne d'une volonté affichée du pouvoir syrien de reconnaître les droits nationaux d'une population longtemps marginalisée. Dans un discours télévisé solennel, le chef de l'État a affirmé que les Kurdes constituaient « une partie intégrante » de la Syrie et s'est engagé à « garantir leurs droits », les invitant à « participer activement à l'édification du pays ». Le décret prévoit également de régulariser la situation des Kurdes privés de citoyenneté depuis le recensement controversé de 1962, qui avait affecté près de 20 % de cette communauté. Cette annonce survient dans un contexte complexe. Alors que les négociations pour mettre en œuvre l'accord de mars 2025, visant à intégrer les institutions civiles et militaires kurdes dans l'État syrien, restent dans l'impasse, les forces kurdes continuent de contrôler de vastes territoires du nord et du nord-est. Leur rôle dans la lutte contre le groupe djihadiste État islamique, avec le

soutien d'une coalition internationale, avait déjà consolidé leur influence sur le terrain. Mais sur le plan militaire, la situation demeure tendue. Des affrontements récents à Alep et le déploiement de renforts syriens près de Deir Hafir rappellent que la pacification complète est loin d'être acquise. Le retrait annoncé par Mazloum Abdi, chef des Forces démocratiques syriennes (FDS), illustre la fragilité d'un équilibre encore précaire. Si ce décret constitue une avancée symbolique majeure, il ne doit pas masquer les défis persistants. La reconnaissance officielle de la langue kurde et de leurs droits civiques est un pas vers l'inclusion et la réconciliation nationale, mais sa réussite dépendra de la volonté réelle de toutes les parties de dépasser les tensions historiques. En Syrie, comme ailleurs, la diversité ne peut devenir force que si elle s'accompagne d'un engagement concret en faveur de l'unité et de la stabilité.

ÉTAT CIVIL

Une procédure simplifiée pour les Algériens nés à l'étranger

Les ministères des Affaires étrangères a annoncé le lancement d'un nouveau service administratif destiné aux citoyens algériens nés à l'étranger et se trouvant sur le territoire national. Il leur permet de déposer directement leurs demandes d'inscription et de rectification des documents de l'état civil au niveau des communes. Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, cette nouvelle prestation est le fruit de la coopération conjointe entre les secteurs des Affaires étrangères et de l'Intérieur, notamment dans les domaines de l'interconnexion des systèmes d'information et de l'échange de données. Dans une première phase, ce service est opérationnel au niveau des communes de la wilaya d'Alger, ainsi que dans les communes des chefs-lieux des autres wilayas du pays. Il sera progressivement généralisé à l'ensemble des communes du territoire national lors d'une étape ultérieure. Le communiqué précise enfin que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions des hautes autorités du pays, visant à renforcer la numérisation et la modernisation du service public, à simplifier les procédures administratives au profit des citoyens résidant à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, et à rapprocher davantage l'administration du citoyen.

EXÉCUTION DU PROGRAMME AADL 3

Le ministre Mohamed Belaribi rassure

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a affirmé que l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) poursuit la mise en œuvre du programme AADL dans un climat de rigueur et de sérénité, en dépit des campagnes de critiques ayant accompagné la phase de souscription. Lors d'une séance de questions orales à l'APN, le ministre a précisé que ces critiques provenaient notamment de certaines pages sur les réseaux sociaux opérant depuis l'étranger. Il a tenu à rassurer que l'ensemble des préoccupations soulevées est pris en charge et suivi de manière régulière. Il a souligné que tout souscripteur remplissant les conditions requises bénéficiera automatiquement de son logement. Par ailleurs, M. Belaribi a indiqué que l'AADL s'est appuyée sur l'expérience capitalisée lors des programmes précédents AADL 1 et AADL 2, afin d'améliorer la gestion du programme en cours. Il a également mis en avant le recours total à la numérisation, y compris le paiement électronique, une démarche ayant permis d'éviter les longues files d'attente observées par le passé. À ce titre, il a révélé que plus de 300 000 souscripteurs ont déjà réglé la première tranche du premier palier.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE :

L'Algérie ouvre grand ses portes aux investisseurs indiens

Dans une démarche visant à redessiner la carte régionale de l'industrie pharmaceutique, l'Algérie a officiellement lancé un appel aux opérateurs indiens du secteur. Ce message fort a été porté par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Koudri, lors du premier Forum d'affaires algéro-indien, organisé et consacré aux produits pharmaceutiques. L'objectif est de bâtir un partenariat solide et durable entre les deux parties, fondé sur des investissements massifs et un transfert du savoir-faire.



prononcée en son nom par son conseiller Younes Bouarara, l'allocution du ministre a tracé les contours d'une ambition claire : transformer le secteur en « une opportunité majeure pour un partenariat fondé sur le transfert de technologie et le développement local. » Le ministère a assuré que son département est pleinement disponible pour « accompagner et soutenir les entreprises indiennes souhaitant investir et développer des projets en Algérie ». Ce forum, présenté comme une « plateforme privilégiée », vise à identifier des projets concrets et à jeter les bases d'une collaboration pérenne. M. Koudri a insisté sur la nouvelle orientation économique du pays, soulignant que « l'Algérie est aujourd'hui ouverte aux investissements créateurs de valeur et aspire à devenir un pôle régional de production et d'exportation de produits pharmaceutiques, en considérant l'Inde comme un partenaire stratégique. » Cette rencontre, la première du genre, n'est pas un hasard. Elle « témoigne de l'engagement commun

des dirigeants des deux pays à renforcer et à consolider la coopération », a souligné le ministre. Elle met en relation deux acteurs de poids : d'un côté, l'Inde, souvent qualifiée de « pharmacie du monde », et de l'autre, l'Algérie, présentée comme le « leader de l'industrie pharmaceutique » dans sa région. Au cœur de cette volonté de coopération réside un objectif stratégique national : le développement de la production locale des matières premières et des principes actifs pharmaceutiques. Un domaine dans lequel l'expertise indienne est mondialement reconnue. « L'expertise indienne représente une réelle opportunité de bâtir des partenariats industriels structurés », a déclaré M. Koudri, faisant du transfert de technologies le levier principal pour renforcer la souveraineté pharmaceutique algérienne, sécuriser ses chaînes d'approvisionnement et accroître la valeur ajoutée locale. L'ambition de l'Algérie a trouvé un écho particulièrement favorable auprès de la délégation indienne, menée par l'ambassadrice Swati Vijay Kulkarni. Celle-ci a affirmé sans ambiguïté que

« l'Algérie est un partenaire clé de l'Inde et une véritable porte d'entrée vers l'Europe et l'Afrique ». L'intérêt des opérateurs indiens est tangible : près de 100 représentants de plus de 65 entreprises ont fait le déplacement, « fortement intéressés par la concrétisation de projets d'investissement ». « Pour l'Inde (...) l'Algérie demeure un partenaire précieux », a martelé la diplomate, soulignant la dynamique d'une relation bilatérale dont les échanges commerciaux ont atteint 1,7 milliard de dollars en 2025. Elle a également annoncé la préparation de deux projets concrets : un partenariat dans la recherche avec le Centre algérien de bioéquivalence, et un mémorandum d'entente sur les dispositifs médicaux. Cet engagement a été confirmé par le directeur général de Pharmexcil (Conseil de promotion des exportations pharmaceutiques de l'Inde), Raja Bhanu, qui a exprimé l'intérêt des entreprises indiennes pour des « formes de coopérations avancées », telles que la fabrication sous contrat, les coentreprises (joint-ventures) et, encore une fois, les transferts de technologie.

INTERDICTION DE LA CHASSE À PARTIR DE MI-JANVIER :

Les services du Premier ministre démentent

Un communiqué des services du Premier ministre a précisé que la saison de la chasse 2025-2026 est ouverte depuis le 1er décembre, contrairement à ce qui est rapporté par certains médias concernant l'interdiction de la chasse à partir de la mi-janvier courant. « Suite à certaines informa-

tions relayées par certains médias concernant l'interdiction de la chasse à partir de la mi-janvier en cours, les services du Premier ministre soulignent que la saison de la chasse 2025-2026 est ouverte depuis le 1er décembre 2025 », lit-on dans le communiqué. « Conformément aux

dispositions de la loi relative à la chasse, la programmation de la saison de chasse se fait selon le type de gibier et des wilayas concernées, par décision des autorités de wilaya qui tiennent compte du type de gibier et des périodes de repos biologique », précisent les mêmes services.

FORMATION PROFESSIONNELLE :

Nouvelles spécialités

environnementales en Algérie

Le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie et le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels ont signé, à Alger, un mémorandum d'entente visant à renforcer le système de formation dans de nouvelles spécialités environnementales et à développer la coopération pédagogique et technique en la matière. Le document a été signé par le Secrétaire général du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Karim Baba, et le Secrétaire général du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Seddik Koudil, sous la supervision des ministres des deux secteurs, respectivement Kaouter Krikou et Nacima Arhab, et en présence de plusieurs cadres, et ce, au terme de la visite de terrain qu'elles ont effectuée à la filiale de l'entreprise publique économique de papier de récupération (PAPIREC) à El-Harrach, spécialisée dans la collecte et la valorisation du papier et du carton utilisés, et à l'Institut national spécialisé dans la formation des métiers de l'énergie et de l'électricité à Sebaa (Rouiba). Cet accord prévoit le lancement de nouveaux programmes de formation et d'enseignement professionnels, dont « technicien en démantèlement des DEEE », « technicien en maintenance des panneaux solaires » et « technicien en transformation des matières organiques en compost et valorisation de la biomasse ». Il permettra également aux deux secteurs de renforcer leur coopération pédagogique et technique, et de développer des contenus communs de formation dans les domaines de l'environnement et du développement durable, outre l'encouragement et l'accompagnement des jeunes diplômés des établissements de formation, porteurs d'idées et de projets innovants dans le domaine de l'environnement, tout en œuvrant à créer des branches de « formation d'excellence » qui visent des niveaux élevés de qualification et répondent aux normes établies. L'accord vise, en outre, le développement de la formation par apprentissage dans les domaines de l'environnement et l'amélioration, la mise à jour et l'adaptation des programmes pédagogiques environnementaux des spécialités adoptées dans les établissements de formation et d'enseignement professionnels, à travers l'implication des professionnels du secteur de l'environnement. Dans une déclaration à la presse en marge de cette visite, Mme Krikou a mis en avant l'importance de l'introduction de nouvelles spécialités environnementales, à même de permettre aux stagiaires d'accéder directement au monde du travail avec une qualification adéquate, en vue de soutenir l'économie verte à travers le renforcement des capacités de la filière du recyclage et de la valorisation des déchets, ainsi que la mise en œuvre des récentes législations relatives à l'organisation du domaine de la récupération et des activités connexes.

BLANCHIMENT D'ARGENT ET ESCROQUERIE

Un suspect arrêté à Alger

Le parquet de la République près du Pôle pénal économique et financier de la Cour de justice d'Alger a annoncé l'arrestation du dénommé Chahi Mohamed et plusieurs autres personnes impliquées avec lui dans des affaires d'escroquerie et de blanchiment d'argent. Selon un communiqué du parquet, ces mesures ont été prises conformément aux dispositions de l'article 19 du Code de procédure pénale, et ce, suite à des informations reçues par le service central de lutte contre la criminalité économique et financière relevant de la police nationale, indiquant l'implication de cette personne dans des opérations de blanchiment d'argent provenant de sources inconnues et création des sociétés fictives. Les investigations ont abouti à l'arrestation du suspect et de ses complices qui ont été remis à la justice. Après leur comparution devant le parquet ce jeudi, il a été décidé d'ouvrir une enquête judiciaire contre eux pour des délit de blanchiment d'argent et de produits du crime dans le cadre d'une organisation criminelle, d'utilisation des facilités offertes par une activité professionnelle, de violation de la législation et de la réglementation relatives au change et aux mouvements de capitaux vers l'intérieur et l'extérieur. Les mis en cause sont également poursuivis, ajoute la même source, pour abus de pouvoir afin d'obtenir des avantages injustifiés d'une administration ou d'une autorité publique, pour bénéficier d'avantages injustifiés lors de la conclusion de contrats contraires aux dispositions législatives et réglementaires, et pour participation à la dilapidation de fonds publics. Après audition par le juge d'instruction, il a été décidé de mettre le principal accusé, Chahi Mohamed, en détention provisoire, a conclu le communiqué.

GROENLAND :

Trump menace l'ordre international

Donald Trump a menacé d'imposer des sanctions douanières aux pays qui refuseraient de soutenir son projet d'annexion du Groenland, territoire relevant du Danemark, membre de l'OTAN.



Le président américain a explicitement justifié cette pression économique par des impératifs de « sécurité nationale », affirmant que les États-Unis « ont besoin du Groenland » et que toutes les options, y compris le recours à la force, restent sur la table. Cette déclaration marque une escalade sans précédent dans les relations transatlantiques et confirme la volonté de Washington de transformer un différend géopolitique en rapport de coercition assumé. En menaçant ses propres alliés de représailles commerciales, Donald Trump ne se contente pas de brutaliser le Danemark. Il piétine ouvertement les principes fondamentaux du droit international, notamment l'interdiction de l'acquisition de territoire par la force et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Le Groenland, territoire autonome dont la population n'a jamais exprimé le moindre désir d'être rattachée aux États-Unis, est traité comme un simple actif stratégique, négociable, saisissable, mon-

ayable. Une logique coloniale brute, assumée, débarrassée de tout vernis diplomatique. Cette menace tarifaire révèle surtout la transformation accélérée de la politique étrangère américaine en instrument de chantage systémique. Les droits de douane ne sont plus un outil économique, mais une arme politique destinée à contraindre, isoler et punir les États récalcitrants. Ce mécanisme, déjà utilisé contre des adversaires déclarés, est désormais brandi contre des alliés de l'OTAN. L'alliance atlantique, censée reposer sur la solidarité et la sécurité collective, se retrouve ainsi minée de l'intérieur par celui-là même qui prétend en être le garant. Le discours de Trump, invoquant la menace russe ou chinoise pour justifier l'annexion du Groenland, relève d'un narratif bien rodé : créer un danger fictif ou exagéré pour légitimer une entreprise de prédatation géopolitique. Or, ce raisonnement ne trompe plus. Il ne s'agit pas de protéger l'Arctique, mais de s'approprier un territoire stratégique, riche en ressources naturelles,

en routes maritimes et en potentiel militaire, dans un contexte de recomposition globale accélérée. La visite d'une délégation bipartisane du Congrès américain au Groenland, destinée à calmer les tensions et à affirmer l'absence de soutien parlementaire à une prise de contrôle forcée, illustre le malaise profond provoqué par cette fuite en avant. Même à Washington, la tentation impériale de Trump inquiète. Car si les États-Unis franchissaient le seuil de l'annexion d'un territoire appartenant à un allié, c'est tout l'édifice de l'ordre international issu de l'après-guerre qui s'effondrerait. Ce qui se joue au Groenland dépasse largement le cadre arctique. Il s'agit d'un précédent dangereux, où la puissance militaire et économique s'arroge le droit de redessiner les frontières au mépris des peuples, des traités et des règles qu'elle prétend défendre ailleurs. Après Gaza, l'Ukraine ou le Venezuela, le Groenland devient un nouveau laboratoire de l'impérialisme décomplexé, où la souveraineté n'est plus un droit, mais un obstacle.

GHAZA

La Maison-Blanche dévoile les noms des membres du «Conseil de la paix»

La Maison blanche a annoncé les noms de membres du « conseil de la paix » qui supervisera le comité technocratique chargé d'administrer la bande de Gaza dans le cadre de la deuxième phase du plan de paix du président américain Donald Trump. Le secrétaire d'Etat américain, Marco Rubio, l'envoyé spécial de Donald

Trump, Steve Witkoff, le gendre du président, Jared Kushner, et l'ancien Premier ministre britannique, Tony Blair, feront notamment partie du « conseil de la paix », a indiqué la Maison blanche. Ce plan prévoit de confier, pour une période de transition, la gestion du territoire ravagé par deux ans de génocide à un comité

technocratique palestinien placé sous la supervision d'un « conseil de la paix » international. Le chef d'entreprise et milliardaire américain, Marc Rowan, le président de la Banque mondiale, Ajay Banga, et le conseiller de Donald Trump, Robert Gabriel, sont également membre du « conseil de la paix », a dit la Maison blanche.

PROTECTION DES OCÉANS

Le traité international BBNJ entre en vigueur

Le traité des Nations unies sur la haute mer, qui vise à protéger 30% des océans d'ici 2030, est entré en vigueur samedi. Le texte, aussi appelé traité sur la biodiversité au-delà de la juridiction nationale (Biodiversity Beyond National Jurisdiction, ou BBNJ en anglais), a été finalisé en 2023 après 15 ans de négociations. Ce traité, qui permettra

la création d'un réseau d'aires marines protégées en haute mer, représente une étape importante dans les efforts mondiaux visant à protéger 30% des terres et mers de la planète d'ici la fin de la décennie, un objectif, connu sous le nom de « 30 d'ici 30 ». Cela représente les deux tiers des océans et la moitié de la surface de la planète qui, pour la

CANADA - CHINE

Ottawa ouvre son marché aux véhicules électriques chinois

En visite officielle à Pékin, le Premier ministre canadien Mark Carney a annoncé une série de mesures marquant une nouvelle étape dans le rapprochement entre le Canada et la Chine, avec un accent particulier sur le secteur automobile. Ottawa autorisera l'entrée de 49.000 véhicules électriques fabriqués en Chine à des droits de douane préférentiels fixés à 6,1 %, un niveau présenté comme un retour à la situation antérieure aux récentes tensions commerciales. Selon Mark Carney, cette décision s'inscrit dans une dynamique plus large visant à relancer la coopération économique bilatérale. Le chef du gouvernement canadien estime que cet arrangement pourrait, à moyen terme, favoriser des investissements chinois significatifs dans l'industrie automobile canadienne. L'objectif affiché est double : soutenir la création d'emplois et accélérer la transition du pays vers une économie à faibles émissions de carbone. Au-delà de l'automobile, cette visite marque une amélioration plus globale des relations entre les deux pays après plusieurs années de brouille diplomatique. Le Premier ministre canadien a confirmé l'existence d'un accord commercial préliminaire destiné à lever certains obstacles au commerce bilatéral, notamment dans le secteur agricole. Dans ce cadre, le Canada s'attend à une réduction prochaine des droits de douane chinois sur les graines de canola canadiennes. Sur le plan diplomatique et humain, Mark Carney a également annoncé un assouplissement majorant des conditions de déplacement. Les ressortissants canadiens pourront prochainement se rendre en Chine sans visa, à la suite d'un engagement pris par le président chinois Xi Jinping lors de leur rencontre à Pékin. Cette mesure vise à encourager les échanges touristiques, économiques et culturels entre les deux pays. Première visite d'un chef de gouvernement canadien en Chine depuis huit ans, ce déplacement symbolise la volonté d'Ottawa et de Pékin de tourner la page des tensions passées et d'explorer de nouveaux axes de coopération, en particulier dans les secteurs industriels et technologiques stratégiques.

RUSSIE-IRAN

Poutine s'est entretenu par téléphone avec le président iranien

Le président russe Vladimir Poutine s'est entretenu par téléphone avec le président iranien Massoud Pezeshkian, a annoncé le Kremlin. Poutine poursuivra ses efforts pour désamorcer la situation dans la région, a déclaré aux journalistes son porte-parole, Dmitri Peskov. Peskov a noté que la situation dans la région est « extrêmement tendue » et que le président russe « poursuit ses efforts pour faciliter sa désescalade ». Lors d'un entretien téléphonique avec le président russe Vladimir Poutine, le président iranien Massoud Pezeshkian a évoqué les efforts déployés pour normaliser la situation en République islamique, a rapporté le service de presse du Kremlin. « Au cours d'une conversation téléphonique, le président de la République islamique d'Iran, Massoud Pezeshkian, a informé le président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine, des efforts actifs déployés par les dirigeants iraniens pour normaliser la situation dans le pays », indique le communiqué. Les dirigeants ont plaidé pour une désescalade rapide. « Il a été noté que la Russie et l'Iran soutiennent constamment une désescalade rapide des tensions autour de l'Iran et dans l'ensemble de la région, et que les problèmes émergents sont résolus exclusivement par des moyens politiques et diplomatiques », indique le communiqué. Moscou et Téhéran ont confirmé leur engagement à renforcer leur coopération et à mettre en œuvre des projets communs.

première fois, sera soumise à un régime juridique complet », a déclaré Adam McCarthy, premier secrétaire adjoint au ministère australien des Affaires étrangères et coprésident du comité préparatoire du traité. Le texte a été ratifié par plus de 80 pays, dont la France, la Chine et le Brésil, depuis son adoption par les membres de l'ONU.

MOSTAGANEM

Inspection du projet de 500 logements LPL à Ouréah



Par Tayeb Bey Abdelkader

Dans le cadre du suivi des projets de logements publics locatifs, et en application des instructions de la tutelle, le chef de la division du contrôle de la réalisation des projets a effectué une visite de terrain, consacrée à la poursuite des opérations de contrôle et de suivi des chantiers en cours. Cette sortie s'inscrit dans la continuité des visites d'inspection, avec une deuxième étape consacrée au projet de 500 logements publics locatifs, situé à la zone d'Oureah, commune

de Mazagran, daïra de Hassi Mameche, wilaya de Mostaganem, où l'état d'avancement des travaux a été évalué et plusieurs observations techniques et organisationnelles ont été relevées. À cette occasion, il a été recommandé d'achever les travaux de gros œuvre au niveau de l'ensemble des immeubles concernés, d'accélérer le lancement et l'achèvement des travaux d'aménagement extérieur à partir de la semaine prochaine, ainsi que de lever l'ensemble des réserves enregistrées sur les logements déjà finalisés. Le responsable a également

insisté sur la nécessité de préserver la qualité et la conformité des réalisations, dans le strict respect des plans et études approuvés, tout en appelant à renforcer la cadence des travaux afin de respecter les délais contractuels et garantir la livraison du projet dans les meilleures conditions. En effet, ce projet s'inscrit dans le cadre du programme visant à renforcer l'offre de logements publics locatifs et à répondre à la demande des citoyens, tout en contribuant à l'amélioration du cadre de vie et au développement urbain de la commune de Mazagran.

ACHAACHA (MOSTAGANEM)

Inspection des travaux de réhabilitation de l'EPSP

Dans le cadre du suivi des projets de développement en cours de réalisation, Madame la cheffe de daïra de Achaacha dans la wilaya de Mostaganem, accompagnée du directeur de la santé et de la population de la wilaya de Mostaganem et du président de l'Assemblée populaire communale de Achaacha, a effectué, jeudi, une visite de terrain à l'établissement public de

santé de proximité (EPSP) de Achaacha afin de constater l'avancement des travaux de réhabilitation en cours. Cette opération vise à améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge sanitaire des citoyens, à travers la modernisation des structures et l'amélioration des espaces et des services fournis, afin de garantir l'élévation de la qualité du service public de

santé et la réponse aux besoins de la population. Cette inspection s'inscrit dans le cadre des efforts des autorités locales pour assurer un suivi de terrain de l'avancement des travaux, garantir le respect des normes techniques et des délais fixés, renforcer l'efficacité des infrastructures sanitaires et consacrer le droit du citoyen à un service de santé digne. **Zakaria D.**

SIDI BEL-ABBÈS

4 collèges et un lycée en chantier

Dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, quatre projets d'envergure liés à la construction simultanée de quatre collèges (CEM) et d'un lycée, se trouvent en cours de réalisation, a-t-on appris d'une source proche. Leurs chantiers pour les collèges, ont été lancés respectivement dans la commune de Chétouane Belaïla, Daïra de Ben Badis, à Aïn El Berd relevant du chef-lieu éponyme, un

troisième en remplacement du CEM Daoud Berkane de Télagh et un autre en remplacement du CEM actuel Djaafer Belkacem de Ténira, ajoute notre source. Les travaux inhérents à la réalisation à Mézaourou, d'un nouveau lycée tant revendiqué et attendu par les populations locale et riveraine. La même source fait également état de la réception, cette année 2026,

de la réception de deux CEM avec demi-pension dans les communes de Ténira et Mékedra, alors qu'au chef-lieu de Wilaya, il est question de la réception de quatre salles de classes d'extension au CEM Mehdi Boumediène. D'autres salles de classes du même type, sont prévues à Ras-El Ma, chef-lieu de Daïra situé tout au Sud-Ouest de la wilaya. **Noui Moussa**

POLICE D'EL-BAYADH

La BRI démantèle un réseau de trafic de drogues

La Brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant de la sûreté de la wilaya d'El Bayadh a mis fin aux activités d'un groupe criminel composé de trois (03) individus, âgés entre 20 et 30 ans, originaires de la ville d'El Bayadh, impliqués dans la commercialisation de substances psychotropes dans l'un des quartiers de la ville, a indiqué un communiqué rendu public. Les faits de l'affaire remontent à l'exploitation d'informations parvenues à la brigade, faisant état du stockage de drogues dures de type "éstasy" au domicile familial de l'un des mis en cause, dans le but de leur écoulement. Après exploitation de ces informations et en coordination avec le parquet territorialement compétent, le suspect a été interpellé et son domicile perquisitionné. L'opération s'est soldée par la saisie de 23 comprimés psychotropes de type "éstasy". Les investigations menées par la brigade ont permis d'identifier ses deux complices, qui ont été arrêtés, avec la saisie de 56 comprimés psychotropes de type "prégabalin" dosés à 300 mg. Après l'accomplissement de toutes les procédures légales, un dossier judiciaire a été constitué à l'encontre des suspects, lesquels ont été présentés devant le parquet près le tribunal d'El Bayadh. Un mandat de dépôt a été prononcé à leur encontre, et ils ont été placés en détention à l'établissement pénitentiaire d'El Bayadh. **B. Adda**

POLICE DE MOSTAGANEM

Vaste opération d'envergure contre la criminalité et la drogue

Les services de la sûreté de wilaya de Mostaganem ont mené, ces derniers jours, d'importantes opérations de ratissage dans différents quartiers, agglomérations résidentielles et axes routiers. Ces actions visent à lutter efficacement contre les trafiquants de drogue ainsi que les individus connus pour leurs activités criminelles. Ces campagnes ont abouti à l'arrestation de plusieurs suspects et à la saisie de quantités de drogues et de substances psychotropes, ainsi que d'armes blanches prohibées et de boissons alcoolisées. Par ailleurs, 286 personnes ont fait l'objet de contrôles d'identité, tandis que six individus recherchés ont été interpellés, dont deux faisant l'objet de mandats d'arrêt. Les services de la sécurité publique ont également contrôlé 321 véhicules et 167 motocycles, ce qui a donné lieu à l'enregistrement de 227 infractions au code de la route. Dans le cadre du contrôle des activités commerciales, 33 commerces ont été inspectés, dont cinq se sont révélés en infraction. Les services de sécurité ont, en outre, réaffirmé la disponibilité permanente des numéros verts pour la réception des doléances des citoyens, à savoir : le 1548 et le numéro d'urgence 17, ainsi que l'application « Allo Police », afin de faciliter le signalement de tout incident ou infraction et de préserver la sécurité publique. **Zakaria D.**

ALGERIE TÉLÉCOM (MOSTAGANEM)

Renforcement du raccordement à la fibre optique

Dans le cadre du programme de généralisation du raccordement au réseau de fibre optique et de l'amélioration continue des services numériques, Algérie Télécom de la wilaya de Mostaganem a organisé, vendredi, une opération de vente de proximité menée par ses équipes commerciales au niveau de la cité Es-Salam (40 logements) à Mostaganem et au centre-ville de Achaacha (Mostaganem). Cette initiative s'inscrit dans la stratégie de l'entreprise visant à rapprocher ses services des citoyens et à faciliter l'accès aux technologies modernes de communication. Cette action a permis de raccorder plusieurs foyers au service Internet par fibre optique, tout en assurant un accompagnement de qualité à travers des explications détaillées sur les offres proposées et des réponses claires aux différentes préoccupations exprimées par les usagers. À travers ces opérations de terrain, Algérie Télécom Mostaganem réaffirme son engagement en faveur de la transformation numérique, du renforcement de la couverture en fibre optique et de l'amélioration continue de la qualité de service, afin de répondre aux besoins croissants des citoyens en matière de connectivité performante et fiable. **Tayeb Bey Abdelkader**

MARSA BEN M'HIDI (TLEMCEN)

Mise en œuvre du projet de la station de dessalement d'eau de mer



Par A. Raouf

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du projet de la grande station de dessalement d'eau de mer d'Aïn Adjroud, commune de Marsa Ben M'hidi, dans la wilaya de Tlemcen, décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le wali de Tlemcen, M. Youcef Bechlaoui, a effectué, jeudi, une visite d'inspection sur le

terrain afin d'évaluer l'état d'avancement des travaux, a indiqué un communiqué rendu public. Les travaux en cours concernent l'aménagement du terrain destiné à la réalisation de ce projet stratégique visant à renforcer la sécurité hydrique de la wilaya de Tlemcen, avec une capacité de production estimée à 300 000 mètres cubes par jour, dans le respect des normes techniques et environnementales les plus récentes en vigueur à l'échelle internationale. Lors de la visi-

site, le wali a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme de réalisation et de respecter les délais fixés pour la réception du projet. À noter que la réalisation de ce projet vital a été confiée à l'entreprise Cosider, sous la supervision de la Société algérienne de dessalement de l'eau de mer, filiale de Sonatrach, sur une superficie globale estimée à 15 hectares. Dès sa mise en service, cette station contribuera à couvrir les besoins de la wilaya en eau potable.

AIN TURCK (ORAN)

Deux décès par inhalation de gaz

Les services de la Protection civile de la wilaya d'Oran, sont intervenus jeudi pour porter secours à deux personnes victimes d'une inhalation

de gaz, suite à une fuite survenue dans un appartement du complexe résidentiel Bahia, situé dans la commune et daïra d'Aïn Turck (wilaya

d'Oran), a indiqué un communiqué rendu public. L'incident a malheureusement causé le décès d'un homme et d'une femme. B. Adda

ORAN

Un mort dans un accident de la route

Les services de la Protection civile, de la wilaya d'Oran, sont intervenus vendredi à 05h50 à la suite d'une collision entre une voiture et un camion sur la route communale 84, à Bousfer, dans

la daïra d'Aïn El Turck, wilaya d'Oran, a indiqué un communiqué rendu public. L'accident a causé la mort d'un homme âgé de 43 ans a précisé le communiqué qui ajoute que la victime a

été transportée au service de conservation des corps de l'hôpital local. Les services de sécurité compétents, ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de l'accident B. Adda

TIARET

Le monoxyde de carbone tue une femme

Les services de la Protection civile de la wilaya de Tiaret, sont intervenus jeudi, à 20h15 pour secourir une personne victime d'une intoxication au

monoxyde de carbone émanant d'un four situé dans un hammam, dans le quartier El Baladi, commune et daïra de Mahdia, wilaya de Tiaret, a indiqué

un communiqué rendu public. L'accident a causé le décès d'une femme âgée de 71 ans, dont le corps a été transporté la morgue de l'hôpital local. RA

ORAN

Décès d'un sexagénaire dans l'incendie d'un immeuble

Les services de la Protection civile de la wilaya d'Oran, sont intervenus jeudi à 23h23 pour l'extinction d'un incendie survenu au premier étage d'un immeuble en cours de réalisation, composé

de (R+10), situé au lieu-dit avenue de Mostaganem, dans la commune et chef-lieu de wilaya d'Oran, a indiqué un communiqué rendu public. Le feu a été maîtrisé et sa propagation évitée.

Toutefois, le sinistre a causé le décès d'une personne âgée de 67 ans, dont la dépouille mortelle a été transférée au service de conservation des corps de l'hôpital local. B. Adda

MOHAMMADIA (MASCARA)

Arrestation de trois faussaires de billets de banque

Dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de criminalité à travers le territoire de compétence de la sûreté de la wilaya de Mascara, la brigade mobile de la police judiciaire relevant de la sûreté de la daïra de Mohammadia a procédé à l'arrestation de trois (03) individus, âgés entre 25 et 46 ans, soupçonnés d'être impliqués dans une affaire de mise en circulation de monnaie contrefaite, a indiqué un communiqué rendu public. L'opération fait suite à des informations parvenues à la BRI (brigade de recherche et d'investigation) du service, faisant état de la présence d'un véhicule touristique de marque Renault Mégane, à bord duquel se trouvaient des individus en possession de faux billets. Les éléments de la police judiciaire, ont aussitôt engagé les investigations nécessaires. Après localisation du véhicule, celui-ci a été intercepté à proximité du rond-point de la route de Sahaouria. La fouille sécuritaire du véhicule a permis la saisie d'une somme d'argent estimée à 106 000,00 dinars algériens, en coupures de 2 000 DA, dissimulée à l'intérieur d'une boîte placée sous le volant du véhicule. À première vue, les billets présentent des signes apparents de falsification, ce qui a été confirmé par l'expertise scientifique effectuée par la Banque d'Algérie, laquelle a établi qu'il s'agissait bien de billets contrefaits. Suite à cela, le procureur de la République près le tribunal de Mohammadia a été informé des faits. Les suspects ont été conduits au service compétent pour les besoins de l'enquête. Il est également apparu, au cours des investigations, que deux (02) des mis en cause faisaient l'objet de mandats d'arrêt émis par la justice. Après clôture de l'enquête un dossier de procédure judiciaire a été constitué à l'encontre des suspects. Présentés devant le parquet territorialement compétent de Mohammadia, le dossier a été transmis au juge d'instruction, lequel a ordonné leur placement en détention provisoire. RA

ORAN

Arrestation d'une femme, cheffe d'un réseau criminel

Les services de police de la 13ème sûreté urbaine de la sûreté de wilaya d'Oran, ont procédé à l'arrestation d'une femme quadragénaire, qui dirigeait un réseau criminel spécialisé dans les vols avec violence et les agressions à l'aide d'armes blanches prohibées, a indiqué un communiqué rendu public. L'opération fait suite aux investigations de terrain et techniques menées par les enquêteurs du service de police, après l'exploitation d'une vidéo largement relayée sur les réseaux sociaux. Ces investigations ont permis d'identifier les personnes impliquées ainsi que leur lieu de résidence. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, en coordination avec M. le procureur de la République près le tribunal d'Oran, et l'obtention de deux mandats de perquisition et d'arrestation, les forces de police ont investi les lieux, procédant à l'arrestation de la mise en cause. Lors de l'opération, cinq armes blanches prohibées de différents types et tailles ont été saisies, ainsi qu'un animal féroce utilisé pour intimider les victimes, semer la peur et faciliter les agressions et les vols. La suspecte a été présentée devant la justice, où un mandat de dépôt a été prononcé à son encontre. B. Adda

TLEMCEN

La police élucide une affaire de vol de bijoux

Les services de la 4ème sûreté urbaine de la sûreté de wilaya de Tlemcen, ont élucidé une affaire de vol commis à l'intérieur d'un domicile, ayant ciblé des bijoux en métal jaune, a indiqué un communiqué rendu public. L'opération a permis la récupération des objets volés dans un court délai, ainsi que l'arrestation de deux femmes suspectes, qui ont été présentées devant la justice. Dans le même contexte, les mêmes services ont procédé à l'interpellation d'une personne faisant l'objet d'un mandat d'arrêt, recherchée par la justice dans une affaire de trafic illicite de stupéfiants. Le mis en cause a été présenté devant le parquet territorialement compétent. RA

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SAIDA

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES

N° 37/2025

La direction des équipements publics de la Wilaya de Saida lance un AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL pour : Suivi pour la réalisation d'un collège type 6/300 R à Ain skhouna

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction des équipements publics de la wilaya de Saida cité HAI SALAM II

Les offres doivent être déposées accompagnées des pièces réglementaires énumérées ci-après :

Le soumissionnaire doit présenter uniquement le dossier de candidature + Offre Technique + Offre Financière comme suit :

Le dossier de candidature comprend :

- 1- Une déclaration de candidature selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
- 2- Une déclaration de probité ; selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
- 3- Une copie du statut pour les personnes morales ;
- 4- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, conformément à l'article 03, ci-dessous.

Et ayant les conditions de éligibilité citées comme suit :

1) Cas De Soumissionnaire Seul :

- a) Capacités Techniques : Disposant des moyens humains et des références professionnelles suivantes : Moyens humains :
- Un chef de projet (architecte ou ingénieur ou master) dans le domaine du bâtiment ayant une expérience minimale de Trois (03) ans.
- Un Technicien ou DEUA ou licencié dans les métiers du bâtiment ayant une expérience minimale de Deux (02) ans. Les moyens humains seront justifiés par des diplômes, attestations d'affiliation et fiche carrière à la CNAS datant de moins de trois (03) mois et les certificats ou attestations de travail pour justifier l'éventuelle expérience

b) Références professionnelles : Ayant déjà conçu un projet d'étude et suivi ou suivi pour la réalisation d'un projet d'équipement public ou bâtiment (logements) de (catégorie B ou plus ou 02 projets de catégorie A). A justifier par des attestations de bonne exécution durant les (10) dernières années délivrées par des maîtres d'ouvrages publics accompagnées de tous documents probants permettant de vérifier cette donnée (notamment contrats d'études et suivi, et suivi ...etc.)

c) Capacités professionnelles

- Une copie de l'agrément délivré par l'ordre des architectes en cours de validité.
- Les bureaux d'études publics nationaux dispensent :
 - De l'agrément de l'année en cours (2025);
 - De statut d'entreprise public économique (EPE)
 - D'un protocole d'accord ou d'un contrat avec un architecte agréé salarié ou associé.
 - Et de l'extrait du registre de commerce portant code architecture (607009) doivent être justifié par décret de création ou statut du bureau d'étude ou toute autre document justificatif.
- Une copie de l'agrément délivré par le ministère de l'habitat pour les ingénieurs en génie civil.

Capacités financières

Ayant réalisé un chiffre d'affaires moyen des trois dernières années (2022,2023 et 2024) égal ou supérieur à 2.000.000,00 DA. Justifié par les bilans délivrés par le service des impôts ou le certificat des impôts C20

2) CAS DE SOUMISSION EN GROUPEMENT

a) Capacités Techniques : Disposant des moyens humains et des références professionnelles suivantes :

- Moyens humains :
- Un chef de projet (architecte ou ingénieur ou master) dans le domaine du bâtiment ayant une expérience minimale de Trois (03) ans.
- Un Technicien ou DEUA ou licencié dans les métiers du bâtiment ayant une expérience minimale de Deux (02) ans. Les moyens humains seront justifiés par des diplômes, attestations d'affiliation et fiche carrière à la CNAS datant de moins de trois (03) mois et les certificats ou attestations de travail pour justifier l'éventuelle expérience
- b) Références professionnelles : Ayant déjà conçu un projet d'étude et suivi ou suivi pour la réalisation d'un projet d'équipement public ou bâtiment (logements) de (catégorie B ou plus ou 02 projets de catégorie A). A justifier par des attestations de bonne exécution durant les (10) dernières années délivrées par des maîtres d'ouvrages publics accompagnées de tous documents probants permettant de vérifier cette donnée (notamment contrats d'études et suivi, ...etc.).

c) Capacités professionnelles

- Une copie de l'agrément délivré par l'ordre des architectes en cours de validité.
- Les bureaux d'études publics nationaux dispensent :
 - De l'agrément de l'année en cours (2025);
 - De statut d'entreprise public économique (EPE)
 - D'un protocole d'accord ou d'un contrat avec un architecte agréé salarié ou associé.
 - Et de l'extrait du registre de commerce portant code architecture (607009) doivent être justifié par décret de création ou statut du bureau d'étude ou toute autre document justificatif.
- Une copie de l'agrément délivré par le ministère de l'habitat pour les ingénieurs en génie civil.

d) Capacités financières

Ayant réalisé un chiffre d'affaires moyen des trois dernières années (2022,2023 et 2024) égal ou supérieur à 4.000.000,00 DA. Justifié par les bilans délivrés par le service des impôts ou le certificat des impôts C20

NB : les moyens humains ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à la notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

L'offre technique comprend :

- 1- La déclaration à soucrire, selon modèle ci-joint, renseignée, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.
 - * Moyens humains à mobiliser pour le projet.
- 2- Le cahier des charges portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

L'offre financière comprend :

- La lettre de soumission selon modèle ci-joint au présent cahier des charges, remplie, datée et signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
- Une proposition d'honoraires (en TTC) pour la prestation de maîtrise d'œuvre (partie fixe et partie variable). Les offres seront déposées à la direction des équipements publics de la wilaya de Saida cité HAI SALAM II sous une seule enveloppe fermée et anonyme portant la mention

« A l'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres –Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence des capacités minimales »

PROJET : *Suivi pour la réalisation d'un collège type 6/300 R à Ain skhouna*

L'intérieur de laquelle se trouvera le pli qui contiendra l'offre (DOSSIER DE CANDIDATURE), il sera porté sur chacune des enveloppes soit « Dossier De Candidature ».

La durée de préparation des offres Candidature est fixée à : 10 jours, à partir de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans deux quotidiens nationaux et le BOMOP. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. [Les candidats sont invités dans une première phase à remettre uniquement les plis des dossiers de candidature]

La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à compter de la première publication ayant 11 heures.

L'heure d'ouverture des plis est fixée à 11H00 15 min du même jour en séance public à la salle de réunion de l'Etablissement.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois, les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant toute la durée de validité.

LE DIRECTEUR

ANEP : 2631000573

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE & POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME

ET DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DIRECTION DE L'URBANISME, D'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE SIDI BEL ABBES

NIF : 41124000022199

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES

N18/2025

La Direction de l'Urbanisme, d'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Sidi Bel Abbès lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales relatif à la réalisation : TRAVAUX D'AMÉLIORATION URBAINE HAI GHOUARI ABDEL MADJID COMMUNE DE RAS EL MA 2ème TRANCHE, LOT : VOIRIE + AMÉNAGEMENT EXTERIEUR +ÉCLAIRAGE PUBLIC

Tout opérateur économique, pouvant être une ou plusieurs personne(s) physique(s) et/ou morale(s) publique(s) et/ou privée(s) s'engagent individuellement ou solidairement dans le cadre d'un groupement momentané d'entreprises, ayant le droit de participer à cet avis est celui dont les capacités répondent aux critères sous cités

LOCALITE	ELIGIBILITE		
	Capacités professionnelles	Capacités financières	Capacités techniques
TRAUX D'AMÉLIORATION URBAINE HAI GHOUARI ABDEL MADJID COMMUNE DE RAS EL MA 2ème TRANCHE, LOT : VOIRIE + AMÉNAGEMENT EXTERIEUR +ÉCLAIRAGE PUBLIC	catégorie 04 ou plus en TRAVAUX PUBLICS comme activité principale ET BÂTIMENT comme activité secondaire	chiffre d'affaire moyen des trois dernières années 2022-2023-2024	Ayant réalisé au moins deux (02) projets en voirie

NB : Les offres présentées par un groupement momentané d'entreprises solidaire (nature exigée) de deux ou plusieurs entreprises doivent répondre aux conditions suivantes :

- Joindre un contrat notarié qui désigne le chef de fil (mandataire), le présenter notarié par l'attributaire du projet.
- Le chef de fil (mandataire) doit posséder la majorité des actions.
- Le chef de fil (mandataire) doit satisfaire les conditions minimales d'éligibilité en termes de capacités techniques (références) et professionnelles définies ci-dessus, en tant qu'entreprise seule ;
- chaque membre doit posséder un certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie 04 ou plus dans le domaine de TRAVAUX PUBLICS OU BÂTIMENT en cours de validité ;
- les membres du groupement doivent signer les lettres de soumission, les déclarations à souscrire et les déclarations de probité.

Le service contractant tient compte des capacités du groupement dans sa globalité (capacité Financières et techniques : moyens humains et matériels) :

- > Le chiffre d'affaire moyen des trois dernières années est justifié par les bilans fiscaux des trois derniers exercices 2022-2023-2024 + C20 actualisé et visé par les services d'impôt compétant ; (Le soumissionnaire dont l'entreprise à moins de trois ans d'existence présentera les bilans disponibles en fonction de la date de la création)
- > Les références professionnelles seront justifiées par attestations délivrées par un maître d'œuvre public

Les offres comprendront un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière à savoir :

- 1- Le dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire,
- Une déclaration de probité remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire,
- Une copie du statut du soumissionnaire dans le cas où celui-ci est une société commerciale ;
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :

- a/ Capacités professionnelles : certificat de qualification et classification voir l'article 02 du cahier des charges.

- b/ Capacités financières : justifié par les bilans fiscaux des trois derniers exercices actualisé et visé par les services d'impôt compétant + C20

- c/ Capacités techniques : les référence professionnelles moyens humains et matériels (voir l'article 02 et 18 du cahier des charges)

N. B. : Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature seront exigés uniquement de l'attributaire provisoire du marché, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication d'avis d'attribution provisoire du marché. Ces documents sont notamment constitués par ce qui suit :

Une copie de l'extrait du registre de commerce électronique portant la mention « non inscrit au fichier du fraudeur »;

L'extrait du casier judiciaire valide le jour de l'ouverture des plis ;

Pièces fiscal et parafiscal (CNAS- CASNOS- CACOBATH) l'extrait de rôle du soumissionnaire, apuré ou avec échéancier de paiement, daté de moins de trois (03) mois, délivré par les services des impôts compétents ;

Une copie de la carte ou du document portant le numéro d'identification fiscale ;

Une copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux relatifs à l'année 2024 délivrée par les services du Centre National du Registre de Commerce, pour les soumissionnaires ayant le statut de société commerciale.

- 2- L'offre technique contient :

- une déclaration à soucrire renseignée, datée, visée et paraphée ;
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

- 3- L'offre financière contient :

- la lettre de soumission renseignée, datée, visée et paraphée ; en chiffre et en lettre
- le bordereau des prix unitaires (BPU) remplie, signée, cachetée et datée ;
- le détail quantitatif et estimatif (DQE) remplie, signée, cachetée et datée ;

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à l'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appels d'offres N°18/2025 TRAVAUX D'AMÉLIORATION URBAINE HAI GHOUARI ABDEL MADJID COMMUNE DE RAS EL MA 2ème TRANCHE, LOT : VOIRIE + AMÉNAGEMENT EXTERIEUR +ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les offres seront déposées au bureau d'ordre général auprès de la direction de l'Urbanisme, d'Architecture et de la Construction de la wilaya de Sidi Bel Abbès « Rue El Moudjahed Menad Boulenouar HAI EL BADR, SIDI BEL ABBES »

NB : les offres adressées par voie postale ne seront pas acceptées.

- La date de dépôt des offres est fixée le 10 ème jour de la première parution de l'avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP. L'heure de dépôt des offres est fixée de 8h00 à 12h00.
- Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- La période de validité des offres est fixée par la durée de préparation des offres augmentées de 03 mois

- Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le même jour à 14h00 au siège de la D.U.A.C de Sidi Bel Abbès.

LA DIRECTRICE

ANEP : 2631000623

MINISTRE DE LA SANTÉ :

Projet de décret fixant les conditions d'exercice de la profession de pharmacien

Le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a indiqué, à Alger, qu'un projet de décret exécutif fixant les conditions et modalités de l'exercice de la profession de pharmacien était en cours d'élaboration, soulignant que ce texte permettra d'augmenter le nombre d'officines privées dans le pays.



Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre de la Santé a fait savoir que ce projet de décret exécutif, en cours d'examen par une commission regroupant des experts, des techniciens et des partenaires sociaux, ainsi que le Conseil de déontologie professionnelle, "permettra d'élargir les opportunités d'obtention des agréments pour l'ouverture d'officines privées et d'augmenter leur nombre au niveau national". Ce décret exécutif, fixant les conditions et modalités d'exercice de la profession de pharmacien et de pharmacien assistant, qui vient en application des dispositions de l'article 250 de la loi relative à la santé, permettra également, a-t-il ajouté, de "renforcer le nombre d'officines privées dont le nombre ne dépasse pas

actuellement 12.938 pharmacies, et d'assurer la disponibilité des produits pharmaceutiques et d'équipements médicaux au niveau national", mais aussi de répondre au nombre important de demandes des pharmaciens non agréés, inscrits sur les listes d'attente, lesquelles seront traitées via une plateforme numérique afin de garantir la transparence des informations". Il a indiqué, dans ce contexte, que son secteur a élaboré deux projets de décrets exécutifs, dont le premier définit les conditions et les modalités de description des substances pharmaceutiques destinées à la médecine humaine, tandis que le second définit les caractéristiques techniques des compléments alimentaires destinés à la consommation humaine, soulignant que les deux projets ont été déposés pour étude au niveau du Secrétariat général du Gouvernement. Répondant à une question

sur la prévention du cancer de la prostate et la prise en charge des patients, le ministre de la Santé a expliqué que son secteur a élaboré un Programme national de prévention de ce type de maladie, en veillant à la création de nouveaux services spécialisés en chirurgie urologique et à l'introduction de nouvelles techniques de dépistage. L'acquisition de cinq robots, a-t-il ajouté, est également prévue dans le cadre du Fonds d'allocation relatif à la lutte contre le cancer, dont quatre seront affectés aux centres hospitalo-universitaires des wilayas d'Alger, Batna et Oran, et à l'Etablissement Hospitalier Spécialisé de Transplantation d'Organes et de Tissus (EHS TOT Blida), et le cinquième au service de chirurgie générale de l'établissement hospitalier spécialisé dans le traitement du cancer "Pierre et Marie Curie" (CPMC) à Alger.

ALGÉRIE TÉLÉCOM

Campagnes de proximité pour promouvoir la fibre optique

Algérie Télécom a organisé, ce week-end, des campagnes de proximité à travers le pays pour doter ses clients de services Internet par fibre optique, a indiqué un communiqué de l'entreprise. Selon

la même source, ces campagnes de proximité furent organisées au niveau des quartiers et agglomérations dans le but de "rapprocher le service des clients et de faciliter leur accès au service Idoom Fibre

à haut débit afin de leur assurer une expérience Internet plus pratique et de qualité". À cette occasion, l'entreprise a invité ses clients à profiter des offres exceptionnelles Idoom Fibre.

CINÉMA

Ouverture de la manifestation "Ciné-parcours Bejaia"

La manifestation "Ciné-parcours Bejaia" dédiée au 7e art a été ouverte à la maison de la culture de la wilaya de Bejaia en hommage au réalisateur Chérif Aggoune. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée au niveau de l'atelier Cinéma qui porte désormais le nom du réalisateur, en présence des acteurs, des amoureux du 7e art et des amis du défunt. "Cet espace sera dédié exclusivement à la formation dans le domaine du cinéma", a déclaré Hakim Abdelfettah, l'un des

organisateurs de la manifestation, clôturée samedi 17 janvier. Le court-métrage "Tagara n Lejnum" (la fin des Djins), réalisé en 1990 par Chérif Aggoune, a été projeté à l'occasion. Durant la prise de parole qui a suivi la projection du court-métrage, des intervenants ont parlé d'un homme qui avait une "grande passion pour le cinéma". Outre le court-métrage "Tagara n Lejnum", Chérif Aggoune a également réalisé son premier long métrage "Théroïne" en 2013. Ainsi,

ALGER

Remise du Prix national de l'artisanat et des métiers 2025

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a présidé, à Alger, la cérémonie de remise du Prix national de l'artisanat et des métiers 2025, pour sa 22e édition. Dans son allocution lors de cette cérémonie organisée au Palais de la Culture Moudfi-Zakaria, en présence du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro entreprises, Nouredine Ouadah, ainsi que des représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie, Mme Meddahi a précisé que cette distinction s'inscrit dans le cadre de "l'instauration de la culture de la concurrence parmi les artisans et de la promotion de l'artisanat et des métiers". Dans ce contexte, elle a rappelé que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a souligné, à maintes reprises, la nécessité "d'accorder l'importance requise au secteur du tourisme et de l'artisanat, tant dans sa dimension économique et sociale, étant une source essentielle qui contribue à la diversification de l'économie locale et à la création de postes d'emploi, que dans sa dimension culturelle, artistique et historique, à travers sa protection et la préservation de son authenticité". Cette édition a connu la participation de "plus de 620 artisans et artisanes venus de différentes wilayas du pays, qui ont présenté 674 produits et concouru à travers des étapes pendant plusieurs mois, au terme desquelles 42 produits ont été retenus pour la phase finale, où sept artisans ont été primés dans diverses spécialités", a-t-elle précisé. Elle a également souligné que le secteur "œuvre à assurer toutes les formes de soutien et d'accompagnement aux artisans en vue de renforcer leurs capacités de production, d'améliorer leur compétitivité et de leur permettre de s'adapter aux mutations socio-économiques et technologiques, à travers la formation et l'accompagnement". A cette occasion, elle a annoncé le lancement de la plateforme numérique de gestion des activités de l'artisanat et des métiers, laquelle tend, a-t-elle précisé, à "accompagner la transition numérique, en application des orientations du président de la République visant la généralisation de la numérisation en vue de moderniser la gestion et d'améliorer le service public".

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE :

Campagne de plantation d'arbres le long de la ligne ferroviaire Béchar Gara Djebilet

Une campagne de plantation d'arbres a été organisée dans la région de Tebzbala (Beni Abbès), avec la participation de représentants de plusieurs instances et associations de jeunesse, dans le cadre de la poursuite de la grande initiative lancée par le ministère de la Jeunesse le long de la ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, a indiqué un communiqué du ministère. Des représentants d'organismes nationaux et d'associations de jeunesse partenaires du secteur, des membres du Conseil supérieur de la jeunesse, des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et de la Direction générale des forêts (DGF), ont participé à cette initiative, organisée en présence de l'ambassadeur des jeunes bénévoles auprès du ministère, Fouad Maali, qui a reçu le Trophée du jeune bénévole de l'année 2025, ceci concrétisant l'accord signé avec le ministère visant à garantir le choix des espèces d'arbres adaptées à la région, en fournissant des conseils sur les bonnes pratiques de plantation et d'irrigation. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du "Programme national de reboisement visant à accompagner les projets stratégiques de l'Etat et à renforcer la dimension environnementale dans la mise en œuvre des grands projets d'infrastructures", notamment "le projet de ligne ferroviaire lié à l'exploitation de la mine de Gara Djebilet, d'importance économique et stratégique". L'opération vise également à "renforcer la participation des jeunes à la protection de l'environnement, à la lutte contre la désertification et à l'amélioration de l'environnement écologique des grands projets nationaux", témoignant ainsi de "la prise de conscience par les jeunes de leur rôle actif dans le soutien au processus de développement national durable et la consécration de la culture de citoyenneté environnementale, comme pilier de l'action de la jeunesse", a ajouté le communiqué du ministère de la Jeunesse.

Réflexion
www.reflexion.dz



Contact

Tel : 045 413 3 22

0555 850 858

Fax : 045 413 655

Email : redacreflexion@yahoo.fr

redacreflexion@gmail.com

Web : www.reflexion.dz



BRONCHITE ASTHMATIFORME : Cause, durée, traitement

La bronchite astmatiforme (ou asthme bronchitique) est une inflammation des bronches qui s'accompagne d'un sifflement respiratoire similaire à celui de l'asthme.

Elle est généralement déclenchée par une agression des voies respiratoires : Infections virales : C'est la cause la plus fréquente (rhume, grippe). Allergènes : Pollens, acariens, poils d'animaux. Irritants : Fumée de tabac, pollution atmosphérique, produits chimiques. Facteurs climatiques : Air froid et sec. DuréePhase aiguë : Les symptômes les plus intenses durent généralement de 7 à 10 jours. Récupération : La toux peut persister pendant 2 à 3 semaines, le temps que l'inflammation des muqueuses se résorbe complètement. Le traitement vise à ouvrir les bronches et à réduire l'inflammation : Bronchodilatateurs (Ventoline) : Pour soulager rapidement les sifflements et l'oppression thoracique. Corticostéroïdes : Souvent prescrits par voie inhalée ou orale pour réduire l'inflammation des bronches. Hydratation et repos : Essentiels pour aider le corps à lutter



contre l'infection. Éviction des irritants : Arrêt strict du tabac et évitement des allergènes connus. Note importante : Les antibiotiques ne sont pas systématiques, car la majorité de ces bronchites

sont d'origine virale. Si les symptômes persistent ou s'aggravent, une consultation médicale est nécessaire pour évaluer s'il s'agit d'un asthme sous-jacent non diagnostiquée.

Quels sont les signes d'une embolie pulmonaire ?

Essoufflement soudain (dyspnée) : Souvent brutal, c'est le signe le plus courant. Douleur thoracique : Une douleur vive qui s'accentue généralement lors d'une inspiration profonde ou de la toux. Tachycardie : Une accélération du rythme cardiaque ou des palpitations. Toux inexpliquée : Parfois accompagnée de crachats contenant des filets de sang (hémoptysie). Signes de gravité (état de choc) Si l'obstruction est importante, d'autres symptômes peuvent apparaître : Malaise, étourdissements ou évanouissement (syncope). Hypotension artérielle. Peau moite, transpiration excessive ou coloration bleutée des lèvres et de la peau (cyanose). Signes précurseurs (Phlébite) Puisque l'embolie provient souvent d'un caillot dans les jambes, surveillez : Une douleur ou une lourdeur dans un seul mollet ou une seule cuisse. Un gonflement (œdème), une rougeur ou une chaleur locale au niveau d'une jambe.

Occclusion intestinale : symptômes, quand s'inquiéter ?



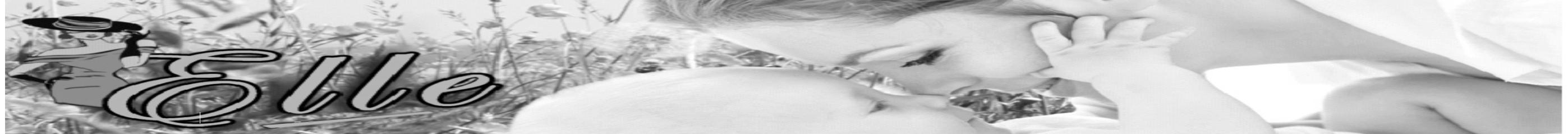
L'occlusion intestinale est une urgence médicale caractérisée par un arrêt du transit. Si vous présentez les symptômes suivants, une prise en charge immédiate est nécessaire. Une occlusion se manifeste généralement par quatre signes cardinaux : Douleurs abdominales : Souvent intenses, sous forme de crampes ou de coliques. Arrêt des matières et des gaz : C'est le signe le plus caractéristique (incapacité d'aller à la selle ou de péter). Vomissements : Ils surviennent plus ou moins tardivement selon le siège de l'obstacle. Ballonnement abdominal

(météorisme) : Le ventre devient tendu et gonflé. Quand s'inquiéter (Urgences) vous rendre immédiatement aux urgences si : Vous n'avez pas émis de gaz ou de selles depuis plus de 24 heures. La douleur est brutale, insupportable et ne cède pas. Vous vomissez de façon répétée (parfois avec une odeur fécaloïde). Vous présentez des signes de choc : pâleur, sueurs, pouls rapide ou fièvre. Sans traitement rapide, l'occlusion peut mener à une perforation intestinale, une péritonite ou une nécrose de l'intestin par manque d'irrigation sanguine.

Sang dans les poumons : symptômes, pourquoi ?

La présence de sang dans la plèvre (hémotherax) est anormale. Le plus souvent, elle est accidentelle et consécutive à un traumatisme (coup de couteau, blessure, traumatisme professionnel). La deuxième grande cause à l'origine de l'hémotherax est la chirurgie du thorax ou du poumon qui peut conduire à un écoulement sanguin à l'extérieur du poumon vers la plèvre. Beaucoup plus rarement, on peut retrouver du sang dans les poumons en cas de cancer du poumon ou de la plèvre. Le sang peut aussi être retrouvé dans les sécrétions expulsées par la toux (elles prennent une teinte rosée). L'hémotherax peut également résulter d'une fracture de côte ou de la rupture d'un vaisseau sanguin, en particulier par rupture d'anévrisme. Les symptômes dépendent de l'abondance du saignement. Les premiers sont essentiellement locaux : une douleur thoracique aigüe, violente, unilatérale et en coup de poignard, associée à un essoufflement et une

gêne à l'expansion du poumon. "En cas d'hémotherax abondant, surviennent également des symptômes généraux : une chute de tension, une augmentation du rythme cardiaque, une grande pâleur, des sueurs, une difficulté à parler voire une perte de connaissance". Le diagnostic est d'abord posé à la radiographie du thorax qui va montrer un épanchement entre le poumon et la paroi thoracique. Une ponction pleurale va confirmer le diagnostic et de déterminer les causes de cet épanchement : elle consiste à insérer une fine aiguille entre deux côtes, dans la partie postérieure du thorax (c'est ce que l'on appelle l'espace pleural). "Ce geste va permettre de confirmer qu'il s'agit bien de sang et par conséquent, de poser un diagnostic différentiel avec une pleurésie dans laquelle l'épanchement est dû à du liquide pleural aigu ou purulent. La plupart du temps, le patient consulte aux urgences devant les signes évoqués".



Marre des semelles grisâtres ? ce réflexe génial fait disparaître les traces tenaces sans frotter

Il est fascinant de constater à quel point certains produits d'hygiène ou culinaires peuvent se transformer en alliés redoutables pour l'entretien de la maison. La dentifrice à pâte blanche, par exemple, ne sert pas uniquement à l'hygiène bucco-dentaire ; ses agents légèrement abrasifs et nettoyants agissent comme un micro-gommage sur le caoutchouc des semelles. En l'appliquant généreusement à l'aide d'une vieille brosse à dents humidifiée, on parvient à déloger la saleté incrustée dans les rainures sans abîmer la matière. Laissez agir une dizaine de minutes pour que les tensioactifs fassent effet avant de rincer à l'eau claire ou dessuyer avec un chiffon humide. Ce geste simple permet de raviver la blancheur instantanément, offrant une solution de dépannage idéale avant de sortir. Lorsque le simple nettoyage de surface

ne suffit plus et que le caoutchouc a pris une teinte jaune disgracieuse, il faut se tourner vers des solutions plus puissantes mais toujours respectueuses de l'environnement. Les poudres minérales et les agents blanchissants naturels offrent une action en profondeur capable de casser les molécules responsables du jaunissement. L'utilisation de ces produits demande peu d'effort mécanique, car c'est la réaction chimique douce qui travaille à votre place. Voici les indispensables à connaître pour traiter les cas désespérés et retrouver un blanc éclatant : Le bicarbonate de soude, à mélanger avec un peu d'eau pour former une pâte. Le percarbonate de soude, redoutable pour son oxygène actif blanchissant. La pierre d'argile, idéale pour polir sans rayer. L'acide oxalique (sel d'oseille), parfait pour les taches organiques.

Lèvres sèches et gercées : que faire pour les hydrater rapidement ?

Appliquez un baume occlusif épais : Les dermatologues recommandent des pommades à base de vaseline blanche ou des baumes réparateurs comme Aquaphor SOS d'Eucerin ou Cicaplast Lèvres de La Roche-Posay. Ces soins forment une barrière qui retient l'eau et favorise la réparation. Utilisez du miel ou du beurre de karité : Le miel a des vertus cicatrisantes, tandis que le beurre de karité nourrit intensément les lèvres gercées. Gommage doux express : Mélangez une pincée de sucre avec du miel. Massez délicatement en mouvements circulaires pour éliminer les peaux mortes avant d'appliquer votre soin hydratant. Masque de nuit : Appliquez une couche très généreuse de baume (ou un masque dédié comme le Lip Sleeping Mask de Laneige) avant de dormir pour une régénération nocturne. Ne léchez pas vos lèvres : La salive contient des enzymes qui agressent la peau et, en s'évaporant, elle accentue la déshydratation. Buvez de l'eau : La sécheresse des lèvres est souvent le premier signe d'une déshydratation interne. Protection solaire (SPF) : Même en hiver, utilisez un baume avec un indice SPF pour protéger la peau fine des lèvres des rayons UV qui retardent la cicatrisation.



Pantalon large : tendances printemps 2026

La mode est un éternel recommencement, et cette maxime se confirme pleinement avec le grand retour du pantalon large pour le printemps 2026. Longtemps relégué au rang des pièces vintage, ce vêtement iconique fait une réapparition remarquée sur les podiums et dans les rues, témoignant d'une évolution des goûts et des préférences vestimentaires. Confortable, élégant et polyvalent, le pantalon large se réinvente pour s'adapter aux exigences contemporaines, tout en conservant son charme intemporel. Les designers du monde entier l'ont remis au goût du jour, proposant une variété de coupes, de couleurs et de tissus qui séduisent un public de plus en plus large. Cette pièce maîtresse du dressing féminin du printemps 2026 s'annonce comme un incontournable, capable de transformer n'importe quel ensemble en une tenue audacieuse et à la pointe de la tendance. Diversité des matières et des motifs. La caractéristique la plus frappante des collections printemps 2026 réside dans la diversité des matières utilisées pour confectionner les pantalons larges. Du denim léger au lin aérien, en passant par la soie fluide et le coton respirant, chaque tissu offre une expérience unique, tant en termes de confort que d'esthétique. Cette variété permet à chacun de trouver la pièce parfaite pour toutes les occasions, qu'il s'agisse d'un événement formel ou d'une sortie décontractée. Les motifs ne sont pas en reste, avec une explosion de couleurs et de designs allant des classiques rayures aux audacieux imprimés floraux et géométriques. Cette profusion de choix souligne l'importance de la personnalisation dans la mode actuelle, permettant à chacun d'exprimer son style individuel tout en restant au cœur des tendances de la saison. L'influence des années 70 et le pouvoir de l'oversize. Les années 70 constituent une source d'inspiration majeure pour les créateurs qui réinventent le pantalon large pour le printemps 2026. Cette décennie, connue pour son audace stylistique et son goût pour l'expérimentation, se retrouve dans les coupes évaseées et les tailles hautes caractéristiques des modèles actuels. L'oversize, en particulier, s'affirme comme un choix délibéré pour mettre en valeur la silhouette tout en offrant un confort inégalé. Cette tendance, loin d'être une simple réminiscence du passé, s'inscrit dans un mouvement plus large visant à redéfinir les standards de beauté et à promouvoir une mode plus inclusive. En adoptant le pantalon large, les femmes de toutes morphologies peuvent se sentir élégantes et à l'aise, affirmant ainsi leur identité à travers leurs choix vestimentaires.



Chtitha djedj



Ingédients: des cuisses de poulet (selon le nombre de personnes bien nettoyées) 2 c. à soupe d'huile 2 c. à soupe de smen 1 c. à soupe de concentré de tomate1 tomate fraîche (Râpée) 1 poignée de pois chiches (trempés la veille et pré-cuits) Pour la dersa6 gousses d'ail 1 piment rouge sec (felfel gnaoua ou felfel driss) 1/2 c. à soupe poivre noir 1/2 c. à soupe paprika 1/2 c. à soupe cumin 1/2 c. à café hrir (facultatif) Sel
Préparation: faites tomber le piment dans l'eau pour que ça devient facile à écraser. Dans un mortier, préparer la dersa en écrasant l'ail, le piment avec les épices et le sel. Dans une marmite, ajouter l'huile et le smen, mettre les cuisses de poulet, et faites bien doré de tous les côtés. ajouter la dersa diluée dans un peu d'eau et le concentré de tomate, ainsi que la tomate râpée, et faire revenir. Puis ajouter assez d'eau pour couvrir les morceaux de poulet et laisser cuire. A mi-cuisson, ajouter les pois-chiches en surveillant le niveau d'eau. Continuer la cuisson jusqu'à ce que la sauce s'épaississe et que le poulet soit bien cuit.

Acné du nourrisson : comment traiter ses boutons ?



Voici les recommandations pour traiter et soigner la peau de votre bébé. Les gestes de soin quotidiens Nettoyage doux : Lavez le visage de votre bébé une fois par jour avec de l'eau tiède et un nettoyant doux, sans savon, adapté aux nourrissons. Séchage délicat : Tapotez doucement la peau avec une serviette propre pour la sécher, sans frotter pour éviter d'irriter les boutons. Hydratation limitée : Évitez d'appliquer des huiles, des lotions grasses ou des crèmes hydratantes sur les zones touchées, car elles peuvent obstruer davantage les pores. Ce qu'il ne faut pas faire : Ne percez pas : Ne percez jamais les boutons, cela pourrait provoquer une inflammation ou une infection bactérienne. Évitez les produits pour adultes : N'utilisez aucun traitement contre l'acné destiné aux adolescents ou aux adultes sur la peau fragile d'un bébé. Quand consulter un

médecin ? Bien que l'acné du nourrisson soit normale,

consultez votre pédiatre sur

Doctolib ou via le site de l'As-

surance Maladie (Ameli) si :

Les boutons deviennent

rouges, gonflés ou présentent

du pus (signe d'infection)

L'acné persiste au-delà de l'âge

de 6 mois. Les lésions s'éten-

dent au reste du corps. Dans

de rares cas, un médecin peut

prescrire une crème spécifique

si l'éruption est particulière-

ment sévère ou persistante

Combien de produits laitiers par jour pour un enfant ?

Enfants de 4 à 17 ans : La recommandation standard est de 3 portions par jour. Certaines sources médicales précisent que ce besoin peut s'étendre de 3 à 4 portions selon les besoins de croissance spécifiques. Enfants de moins de 3 ans : Le lait (maternel, de 2ème âge ou de croissance) reste la base. Entre 6 mois et 3 ans, l'apport total doit se situer entre 500 ml et 800 ml par jour, incluant les autres produits laitiers (yaourts, fromages). Qu'est-ce qu'une "portion" ? Une portion de produit laitier correspond à l'une des équivalences suivantes : 1 verre de lait (environ 150 ml) ; 1 yaourt nature (125 g) ; 1 morceau de fromage (environ 30 g) ; 100 g de fromage blanc ou 120 g de petits suisses. Conseils pratiques : Diversité : Il est conseillé de varier les sources (lait, yaourts, fromages) pour équilibrer les apports en calcium et en matières grasses. Sucre et sel : Pour les plus jeunes, priviliez les produits nature pour limiter la consommation de sucres ajoutés et surveillez l'apport en sel des fromages. Lait de vache brut : Avant 3 ans, le lait de vache classique est déconseillé car il est trop riche en protéines et pauvre en fer par rapport aux laits de croissance adaptés.





L'ÉCOLOGIE,
ON LE DIT.
ON LE FAIT!

ST-P
Réduisons-vite
nos déchés !

algérie
ÉCOLOGIE
Changeons de rythmes



Nouvelle variante commune du Minigun



L'armée américaine envisage de remplacer toutes les différentes versions du célèbre Minigun en service aujourd'hui par un nouveau type standardisé qui serait désigné GAU-24/A. L'emblématique mitrailleuse Gatling à six canons de 7,62 x 51 mm, capable de tirer des milliers de coups par minute, est entrée en service pour la première fois dans les années 1960, et les forces armées américaines disposent désormais d'une gamme de variantes réparties dans leurs arsenaux. Le Bureau exécutif du programme pour l'aviation sans pilote et les armes de frappe (PEO U&W) au sein du Naval Air Systems Command (NAVAIR) de l'US Navy a publié cette semaine une demande d'avis de marché d'informations concernant le plan GAU-24/A. « NAVAIR cherche à identifier les sources capables de fabriquer la mitrailleuse GAU-24/A conformément à un ensemble de données techniques (TDP) appartenant au gouvernement », explique l'avis. « La mitrailleuse GAU-24/A est destinée à remplacer toutes les autres armes basées sur le M134, actuellement utilisées dans tout le ministère de la Guerre ». « Les réponses à cet avis seront utilisées par le gouvernement pour déterminer la stratégie d'acquisition appropriée », ajoute-t-il. Un calendrier provisoire est établi, qui prévoit la livraison de cinq GAU-24/A initiaux au Naval Surface Warfare Center, Crane Division (NSWC Crane) dans l'Indiana pour des tests dans les 12 mois suivant l'attribution du contrat.

Le Hurricane 3000, une arme à micro-ondes



La Chine dévoile progressivement le Hurricane 3000, une arme à micro-ondes montée sur camion conçue pour neutraliser les drones et les essaims de drones à des distances surpassant celles des systèmes américains équivalents. Ce système a fait une apparition remarquée, mais discrète sur le plan technique, lors du grand défilé militaire organisé en Chine en septembre 2025. À l'époque, seuls des visuels ont été

présentés, sans détails sur ses capacités. Cette semaine, le groupe d'État Norinco, principal concepteur de l'armement chinois, a levé une partie du voile en communiquant de nouvelles informations sur cet outil intégré à l'arsenal croissant de défense anti-drones du pays. Selon Yu Jianjun, expert de Norinco, « sa portée d'interception effective dépasse 3 km contre les petits et légers véhicules aériens sans pilote ainsi que

contre les essaims de drones, le plaçant au premier rang des systèmes similaires tant au niveau national qu'international ». Si ces affirmations sont confirmées, cette portée placerait le Hurricane 3000 bien au-delà des systèmes de défense ponctuelle, lui conférant une capacité de déni de zone plus large et un rayon d'action opérationnel nettement supérieur aux générations précédentes d'armes à micro-ondes.

Les USA accélèrent le programme de rotors basculants MV-75



Bell, une filiale de Textron, développe le MV-75, basé sur son tiltrotor V-280 Valor, dans le cadre du programme Future Long-Range Assault Aircraft (FLRAA) de l'armée. Le service a annoncé que Bell avait remporté le concours FLRAA en 2022, date à laquelle on s'attendait à ce que les premiers exemplaires entrent en

service au milieu des années 2030. Au début de l'année dernière, l'objectif de mise en service était passé à 2030. L'armée a ensuite révélé qu'elle cherchait à repousser ce délai encore plus à gauche, jusqu'en 2028. Il convient de noter ici que la construction du premier MV-75 est actuellement en cours et qu'il n'a pas encore volé. Cependant, le démonstrateur V-280 a été largement testé en vol depuis son vol inaugural en 2017. À terme, l'armée prévoit de remplacer une partie importante de ses hélicoptères H-60 Black Hawk, y compris un segment des opérations spéciales MH-60M affectés au 160e Régiment d'élite d'aviation d'opérations spéciales (SOAR), par des MV-75. « Nous avons un nouvel avion à rotors basculants, et il était censé être livré en 2031-2032 », a déclaré le général George aux soldats à Fort Drum.

Saab s'allie à Airbus pour l'avion de combat de nouvelle génération

La volonté affichée par Saab d'explorer une coopération avec Airbus envoie un signal puissant au secteur de la défense. Dans un contexte de recomposition des programmes européens, cette ouverture suggère une pragmatique convergence d'intérêts industriels et stratégiques. L'objectif implicite serait de mutualiser des compétences et de partager des risques pour accélérer l'émergence d'un système de combat de nouvelle génération. Pour la Suède, récemment intégrée à l'OTAN, l'alignement avec un acteur comme Airbus renforcerait l'accès aux chaînes d'approvisionnement européennes et aux grands marchés. Pour Airbus, l'expérience opérationnelle de Saab sur le Gripen et sa culture d'agilité pourraient offrir un réel avantage dans la mise au point de briques technologiques critiques. Saab dispose d'un héritage singulier: un chasseur léger, économique et hautement intégrable, éprouvé par des forces aériennes exigeantes. Cette philosophie de conception, fondée sur la modularité et l'amélioration incrémentale, cadre avec les tendances du combat aérien connecté. L'enjeu est de marier cette approche à l'échelle industrielle et au réseau européen d'Airbus.

SPORT



FOOTBALL - COUPE D'ALGÉRIE (8ÈMES DE FINALE)

Le MC Saïda élimine l'ASO Chlef

Le MC Saïda, sociétaire du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, a créé la surprise vendredi, en huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie, en allant éliminer un club de Ligue 1 sur son propre terrain, en l'occurrence l'ASO Chlef (1-0), au moment où dans le choc CS Constantine - ES Sétif, les "Sanafr" ont dû attendre la prolongation pour se qualifier difficilement (2-1).



Le MCS, actuellement 11e en championnat, l'a emporté grâce au but de Ben Ouis, à la 62e minute de jeu, alors que dans l'autre duel entre deux grands clubs de l'Est, les Sétifiens étaient les premiers à trouver le chemin des filets par l'intermédiaire de Hamidi (20e), avant que le buteur-maison constantinois, Brahim Dib, ne remette les pendules à l'heure, sur penalty à la 45e+5. Le deuxième mi-temps n'a apporté aucun changement au score. Il a donc fallu attendre la prolongation pour voir les locaux ajouter un autre but, grâce

au remplaçant Bouzekri d'un tir puissant (11e), synonyme de qualification au prochain tour. Le bal de ces huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie s'était ouvert lundi avec un chaud derby algérois, entre l'USM El Harrach et l'USM Alger, ayant fini par sourire aux Rouge et Noir (3-2 après prolongation). Le lendemain soir, c'était au tour du voisin MC Alger de remporter un autre derby algérois, face à l'ES Ben Aknoun (1-0 après prolongation). Jeudi, deux autres clubs de Ligue 1 ont rejoint les quarts de finale, la JS Saoura

et le CR Belouizdad, après leurs victoires respectives contre l'ES Mostaganem (L1/2-0) et l'ASM Oran (L2/3-0). A l'inverse, et bien qu'il fasse lui aussi partie du championnat "Elite", le Paradou AC a vu son aventure dans cette édition 2026 de la Coupe d'Algérie s'arrêter au stade des huitièmes de finale, après sa défaite aux tirs au but, chez le CA Batna (Ligue 2). Ce match fut, plein de rebondissements, s'était soldé en effet par un nul (3-3) et la séance de tirs au but a souri à la formation batnaïenne (3-1).

USM HARRACH (LIGUE 2)

Bensafi et Bouziane officialisés

La direction de l'USM El Harrach a officialisé le recrutement de Ramzi Bensafi et de Lahcen Bouziane jusqu'à la fin de la saison en cours. Ces deux arrivées s'inscrivent dans la stratégie du club visant à renforcer son effectif en prévision de la suite du championnat de Division 2 amateurs, groupe Centre-Ouest. Avec ces signa-

tures, les dirigeants harrachis cherchent à apporter davantage de solutions techniques et tactiques à l'équipe, engagée dans une phase décisive de la compétition. Le retour de Lahcen Bouziane constitue d'ailleurs l'un des faits marquants de ce mercato hivernal. Bien connu des supporters, le joueur avait déjà défendu les couleurs

de l'USMH avant de rejoindre l'ES Sétif, et a choisi de revenir chez les Jaunes et Noirs pour relever un nouveau défi. La direction de l'USM El Harrach fonde de grands espoirs sur ces deux recrues, appelées à apporter un plus au groupe et à contribuer à l'amélioration des résultats lors de la seconde moitié de la saison.

FOOTBALL - CAN FÉMININE 2026 (TIRAGE AU SORT) :

L'Algérie dans le groupe A

La sélection algérienne féminine de football a hérité du groupe (A) à la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2026, selon le tirage au sort effectué par la Confédération africaine (CAF). Outre l'Algérie, le groupe (A) comprend, le Maroc, le Sénégal et le Kenya. Pour rappel, l'équipe nationale féminine de football, avait validé son ticket pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026, après sa victoire en aller et retour face au Cameroun (2-1) à Oran et 1-0 à Douala en octobre dernier. Les Algé-

riennes avaient atteint le 2e et dernier tour qualificatif de la CAN 2026, en dominant en février 2025 le Soudan du Sud, dans les deux manches : aller : 5-0, retour : 3-0. L'Algérie prendra part pour la 7e fois de son histoire à la phase finale de la CAN, et la deuxième fois de rang, après celle de 2024, qui a vu les joueuses du coach national, Farid Benstiti, réaliser une performance historique, en atteignant les quarts de finale, avant de s'incliner devant le Ghana (0-0, aux t.a.b : 2-4). Les 16 équipes qualifiées à la CAN

2026 ont été réparties en quatre groupes de quatre équipes (Groupes A, B, C et D). A l'issue de la phase de groupes, les deux premières équipes de chaque groupe se qualifient pour la phase à élimination directe, comprenant : les quarts de finale, les demi-finales, le match de classement pour la troisième place, la finale, ainsi que les barrages qualificatifs pour la Coupe du Monde Féminine de la FIFA Brésil 2027. La phase finale de la CAN-2026 se déroulera du 17 mars au 3 avril prochain.

FOOTBALL (LIGUE 2) - GROUPE CENTRE-EST

L'US Biskra démarre fort la phase retour

La 16e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Est, entamée vendredi, a été marquée par la victoire du leader, l'US Biskra à domicile face à l'IB Khemis El Khechna (2-0), ainsi que par les larges succès de l'USM Annaba et de la JS Bordj Menaiel, dans une reprise de la phase retour riche en enseignements. L'US Biskra n'a pas manqué son entrée en phase retour en s'imposant sur le score de 2 à 0 grâce aux réalisations de Merri (17e) et Kemoukh (56e). Un succès important pour les joueurs de Biskra qui, après deux revers consécutifs en fin de phase aller et un changement à la tête de l'encadrement technique, désormais sous la houlette de Samir Zaoui, consolident leur fauteuil de leader avec 36 points, soit cinq longueurs d'avance sur le CA Batna, qui joue mardi contre l'US Chaouia. Derrière, la JSD Jijel continue sa remontée au classement. Les Jijéliens sont allés s'imposer avec autorité à Chelghoum Laid face au HB Chelghoum Laid (2-0), lanterne rouge, pour porter leur total à 29 points et se hisser à la troisième place, confirmant leur regain de forme malgré les récents changements intervenus au sein du staff technique. Le MO Bejaia, pour sa part, a été freiné à Batna par le MSPB local. Les Béjaouis se sont inclinés (2-1) face à une équipe du MSP Batna en quête de points pour le maintien, tandis que l'USM Annaba a signé l'une des larges victoires de la journée en surclassant le NRB Télaghma (4-0), lui permettant de rester au contact du peloton de tête. Autre succès probant, celui de la JS Bordj Menaiel, qui s'est largement imposé à domicile face au NRB Béni Oulbane (4-0), dans un duel important pour s'éloigner de la zone dangereuse. En revanche, le CR Béni Thour et le MO Constantine se sont neutralisés (1-1), un résultat qui n'arrange véritablement aucune des deux formations, toujours engluées dans le ventre mou du classement.

HANDBALL - CAN 2026

La liste des 18 joueurs retenus pour le Rwanda dévoilée

La Fédération algérienne de handball (FAHB) a dévoilé la liste des 18 joueurs retenus par le sélectionneur national, Salah Bouchemkriou, en prévision de la 27e édition du Championnat d'Afrique des nations CAN 2026, prévue du 21 au 31 janvier à Kigali au Rwanda. Le groupe retenu pour cet important rendez-vous continental est composé de neuf joueurs évoluant dans le championnat national, à leur tête Messaoud Berkous, qui s'apprête à disputer sa 10e CAN, auxquels s'ajoutent neuf joueurs évoluant à l'étranger, dont l'arrière "volant" Abdi Ayoub (HC Nantes, France). Le Sept algérien a bouclé, mercredi, son dernier stage de préparation en Slovénie avec une victoire en amical devant la formation slovène de première division Trimo Trebenje (32-31). Battue lors du premier test match face au Koweït (25-32), la sélection nationale s'était également imposée contre la Géorgie sur le score de 32 à 30. Lors de la première partie de son stage, qui s'est déroulée en République tchèque (27 décembre-2 janvier), le Sept national avait disputé une rencontre amicale face à la sélection tchèque, soldée par un score de parité (31-31). Versée dans le groupe A de la 27e édition de la CAN (21-31 janvier 2026), l'Algérie débutera face au Nigeria le 21 janvier (12h00), puis le Rwanda le 22 janvier (18h00), avant de clôturer la phase de poules face à la Zambie, le 24 janvier (12h00). La compétition offrira également des tickets qualificatifs au prochain Mondial, prévu en 2027 en Allemagne. Une échéance que les Verts ambitionnent de retrouver après avoir disputé la finale de la CAN-2024 au Caire, perdue face à l'Egypte.

SPORT



CAN 2025

Le Sénégal fou de rage contre l'organisation marocaine

Présent en conférence de presse avant de retrouver le Maroc pour la finale de la Coupe d'Afrique des Nations, le sélectionneur du Sénégal, Pape Thiaw, a poussé un violent coup de gueule contre l'organisation.



Le Sénégal ne digère pas. Samedi, la Fédération sénégalaise de football a, en effet, exprimé ses vives inquiétudes, pointant plusieurs dysfonctionnements en marge de la finale de Coupe d'Afrique des nations l'opposant au Maroc. «La FSF déplore l'absence manifeste de dispositif de sécurité adéquat lors de l'arrivée de la délégation sénégalaise à la gare ferroviaire de Rabat. Cette carence a exposé les joueurs et le staff technique à une promiscuité et à des risques incompatibles avec les standards d'une compétition de cette envergure et le

standing d'une finale continentale», pouvait-on notamment lire dans le communiqué. Quelques minutes plus tard, le sélectionneur des Lions de la Teranga, Pape Thiaw, est d'ailleurs revenu sur la polémique. «Ici, je préférerais ne pas en parler. Sur l'organisation, je pense que les enjeux du football ne doivent pas nous amener à faire certaines choses. C'est l'image de l'Afrique qui est en jeu. On a mis la compétition très haut cette année. C'est à cause de la CAN que certaines stars n'ont pas gagné le Ballon d'Or par le passé. Sadio Mané aurait pu mais on lui a dit

que la CAN n'avait pas de valeurs», a tout d'abord pesté le technicien de 44 ans. Outre l'absence de sécurité adaptée à l'arrivée de la délégation à Rabat, le Sénégal a également dû intervenir pour obtenir un hébergement digne dans un hôtel 5 étoiles. Un accueil qui a logiquement fait jaser. «C'était anormal hier. Hier les joueurs étaient en danger à la gare et tout aurait pu se passer s'il y avait eu des personnes mal intentionnées. Ce n'est pas normal surtout entre deux pays frères. Et on l'a toujours dit», a d'ailleurs poursuivi Pape Thiaw, hors de lui.

FOOTBALL (FRANCE)

Aïssa Mandi justifie la mauvaise passe de Lille

Présent en zone mixte après la défaite du LOSC (0-3) face au PSG, Aïssa Mandi, de retour de la CAN, est revenu sur la mauvaise passe des Dogues, défait lors des trois dernières rencontres toutes compétitions confondues. «Inquiet, c'est un bien grand mot, on a traversé une période semblable au mois de novembre, on

a su réagir en décembre avec des victoires. Il n'y a pas tout à jeter, il ne faut pas tout voir en noir, il y a eu aussi beaucoup de choses positives ce soir mais il faut apprendre», a tout d'abord confié le défenseur lillois. Et d'ajouter : «chaque match est différent. Rennes, on est à 10 au bout de dix minutes, Lyon c'était équilibré et

ce soir, on tombe sur un bon Paris et un très grand Dembélé et c'est ça aussi qui fait la différence. Il faut parfois s'incliner devant la supériorité d'un adversaire et d'un joueur qui met deux buts très difficile à mettre». Il faudra désormais relever la tête, dès jeudi, face au Celta de Vigo en Ligue Europa.

MANCHESTER UNITED (ANGLETERRE)

Plusieurs offres pour Harry Maguire refusées

Manchester United a fermé la porte à tout départ de Harry Maguire cet hiver. Selon The Sun, plusieurs clubs, dont l'AC Milan et des formations de Premier League, se sont renseignés sur la situation du défenseur de 32 ans, en fin de contrat à l'issue de la saison. Mais le nouvel entraîneur intérimaire Michael Carrick a été

clair en interne : Maguire doit rester à Old Trafford jusqu'à l'été, malgré l'incertitude qui entoure son avenir contractuel. Prolongé d'un an en janvier 2025 par Amorim pour son leadership, l'international anglais n'a pas encore reçu de garantie sur une nouvelle extension jusqu'en 2027. Souvent freiné par des blessures cette

saison, Maguire reste néanmoins très apprécié par Carrick et son adjoint Steve Holland, qui connaît bien le joueur depuis leur longue collaboration avec la sélection anglaise. D'autant que l'ancien défenseur de Leicester conserve un rôle jugé important dans un vestiaire en quête de stabilité.

FOOTBALL (ITALIE)

Le président de la Fiorentina est décédé

La Fiorentina est en deuil... Le club florentin a annoncé la disparition de son président, Rocco B. Comisso, figure centrale de l'histoire récente de la Viola. À la tête du club depuis 7 ans, l'homme d'affaires italo-américain avait profondément marqué la Fiorentina par son engagement, sa proximité avec les supporters et sa vision tournée vers l'avenir. Sous sa présidence, le club a retrouvé une stabilité sportive et structurelle, atteignant notamment deux finales de Conference League ainsi qu'une finale de Coupe d'Italie, tout en investissant massivement dans la formation et les infrastructures, symbolisées par le Viola Park, devenu un pilier du projet florentin. Dans un communiqué empreint d'émotion, la famille Comisso et la Fiorentina ont rendu hommage à un dirigeant unanimement respecté : «après une longue période de soins, notre président bien-aimé nous a quittés. Pour sa famille, il a été un exemple et un guide ; pour la Fiorentina, une présence constante, humaine et passionnée». Le club souligne également son attachement profond à Florence et à ses habitants, rappelant son engagement durant la pandémie de COVID-19 et son amour sincère pour les jeunes du centre de formation. «Le Rocco B. Comisso Viola Park vivra pour toujours en portant son nom», conclut le communiqué, affirmant que son héritage restera gravé dans l'histoire du club.

FOOTBALL (FRANCE)

Accord trouvé entre le PSG et Dro Fernandez

Le PSG a désormais trouvé un accord verbal avec la jeune pépite du FC Barcelone, Dro Fernandez. Un dossier rapidement bouclé ? Ces dernières heures, la presse espagnole dévoilait que le Paris Saint-Germain était le grand favori pour accueillir la jeune pépite, Dro Fernandez, et ce malgré l'intérêt de nombreux cadors européens (Manchester City, Borussia Dortmund). Une affaire qui serait même en très bonne voie. Selon nos dernières informations, le jeune milieu offensif - qui possède le même agent que Luis Enrique (Iván de la Peña) - a trouvé un accord verbal avec le club de la capitale, qui s'apprête donc à lever la clause de 6 millions d'euros. Sauf retour de situation, le milieu de terrain va s'engager pour 4 ans et demi avec le PSG. En manque de temps de jeu sous les couleurs du FC Barcelone, celui qui est régulièrement comparé à Lamine Yamal va donc poursuivre sa jeune carrière dans la Ville Lumière. Auteur de 5 matchs, dont 2 comme titulaires pour 1 passe décisive livrée, cette saison, Dro Fernandez est donc en passe de découvrir un nouveau championnat.

RENNES (FRANCE)

Jérémy Jacquet veut rejoindre Chelsea

Jérémy Jacquet (20 ans) attise les convoitises lors de ce mercato hivernal. Samedi, RMC Sport indiquait, à ce titre, que Chelsea préparait une très belle offre d'au moins 50 M€. Si les Rouge et Noir ne sont pas vendeurs, un énorme chèque pourrait toutefois changer la donne. En effet, d'après nos indiscrétions, le SRFC veut réaliser la plus grosse vente de l'histoire du club (70 M€) et ainsi dépasser celle de Jérémy Doku, parti à 60 M€ à Manchester City à l'été 2023. Par ailleurs, le joueur est lui déjà d'accord à l'idée de rejoindre Londres, où il débarquerait dans la peau d'un titulaire. A suivre...

SIO Société d'Impression d'Ouest
ENTREPRISE PUBLIQUE ÉCONOMIQUE-EPE

Missions :

- Impression des quotidiens, hebdomadaires, bi hebdomadaires et mensuels.
- Tirage de manuels scolaires.

Siège social

03, route de l'Etoile, Zone Industrielle
N°02 - Es- Sénia ORAN.
Tel : 041-61-77-51 Fax : 041-61-77-41
Email : sioran.sdg@gmail.com

Auto-Moto



Citroën ë-C3 à moins de 14 000 € : la guerre des prix en France



En ce début d'année 2026, alors que le marché automobile français avance à pas comptés et que l'électrique peine toujours à convaincre, Citroën remet un sujet longtemps jugé secondaire au cœur du débat : le prix d'accès réel. Une Citroën ë-C3 affichée sous les 14 000 euros, c'est un beau coup de com, qui vise aussi à répondre à Renault qui communique déjà sur une Twingo E-TECH à partir de 13 750 euros. Sous cette barre symbolique, Citroën reposi-

tionne la C3 électrique là où beaucoup de constructeurs ont déserté : le terrain des usages quotidiens, sans discours technico-superflu. Avec ses 113 ch et une autonomie pensée avant tout pour la ville et la périphérie, la ë-C3 ne prétend pas rivaliser avec une Renault Mégane E-Tech ou une Peugeot e-308. Elle joue un autre rôle : celui d'un véhicule d'accès à l'électrique, de la citadine prête à vous véhiculer du dimanche au jeudi, en dehors des grands trajets. Dans un

marché où le prix moyen d'une voiture électrique dépasse encore largement les 40 000 euros, voir une offre s'approcher du niveau tarifaire d'une citadine thermique d'il y a quelques années change la conversation. Même la Dacia Spring, longtemps seule sur ce créneau, se retrouve désormais prise en tenaille par une proposition plus moderne, plus polyvalente et portée par un réseau autrement plus dense. Citroën ne s'arrête pas à une annonce produit.

Le nouveau Volvo EX60 mise sur Gemini

Avec l'EX60 100 % électrique, officiellement dévoilé le 21 janvier 2026, le constructeur suédois veut imposer un futur best-seller. Il faut dire qu'il s'agit tout de même de l'équivalent électrique du XC60, un modèle central pour Volvo. Sur le papier, l'EX60 s'annonce déjà comme la Volvo la plus avancée jamais produite. Mais derrière les chiffres et les promesses technologiques, c'est surtout un changement de philosophie qui se dessine. La grande nouveauté de l'EX60, c'est l'intégration de Gemini, l'intelligence artificielle conversationnelle de Google, pour la première fois dans une Volvo. Ici, il ne s'agit plus d'un simple assistant vocal amélioré, mais d'un système capable de tenir une conversation continue, naturelle, sans commandes figées ni syntaxe imposée. Volvo insiste beaucoup sur ce point, et à juste titre. L'objectif est clair : réduire la dépendance à l'écran central et permettre au conducteur de rester concentré sur la route. Demander une adresse repérée dans un e-mail, vérifier si un colis tient dans le coffre ou préparer un itinéraire de road trip devient un échange fluide, presque banal.



Tesla Model 3 à 33 100 € : grosse promo jusqu'en mars

Tesla est en difficulté, et le Model 3 n'a fait que baisser dans les ventes depuis deux ans, il était temps pour la marque de redresser la barre. En ce début 2026, Tesla relance une offensive tarifaire spectaculaire sur la Model 3, au point de faire vaciller des repères installés depuis plu-

sieurs années. Avec une remise de 3 500 € et l'intégration de la prime CEE minimale, la berline américaine (made in China) s'affiche désormais à partir de 33 100 €. Un niveau de prix inédit pour une Tesla neuve, et surtout un message clair envoyé à l'ensemble du marché.

Mercedes-AMG GT 63 : une GT au parfum de F1



D'année en année, les préparations d'Affalterbach se sont succédées et ont désormais pris une telle ampleur commerciale que les modèles ultra-sportifs sont signés Mercedes-AMG. C'est le cas de ce coupé devenu incontournable en deux générations, la Mercedes-AMG GT. En venant prendre la suite de la SLS AMG, cette AMG GT a misé sur plus de polyvalence pour venir contre l'incontournable Porsche 911. Mercedes-AMG a donc privilégié une GT polyvalente, à une supercar plus exclusive. Nous avons voulu vous proposer cet essai de la deuxième génération de l'AMG GT, dans sa motorisation la plus typée « AMG », en 63 4MATIC+. Mercedes propose aussi en entrée de gamme le 4 cylindres de 421 ch connu de l'A45 AMG, au sommet une version 63 S E PERFORMANCE avec de l'hybridation, et entre les deux une GT 63 PRO dédiée au circuit. Cette AMG GT 63 4MATIC+ peut donc être vue comme le « cœur de gamme » de ce coupé de prestige. Pour la deuxième génération de la Mercedes-AMG GT, les designers ont opté pour des évolutions en douceur par rapport au premier opus. On retrouve donc les grandes lignes et les galbes du modèle sortant, ce qui ne dérangerait personne. Longue de 4,72 m, l'AMG GT se distingue par un long capot et un profil plongeant. Et comme le moteur est à l'avant, elle offre même un large hayon arrière, qui facilite grandement l'accès au coffre.

Cette baisse n'arrive pas par hasard. Entre le ralentissement des immatriculations électriques en Europe, la montée en puissance des marques chinoises et une concurrence européenne de plus en plus agressive, Tesla choisit une nouvelle fois l'arme qu'elle maîtrise le mieux : le prix. Affichée à 36 990 € avant remise, la Model 3 Standard n'était déjà plus hors de portée. Mais à 33 100 €, le curseur change franchement de position. On parle plus d'une berline électrique premium vaguement accessible, mais d'une proposition qui vient frontalement concurrencer des modèles compacts, parfois moins spacieux et moins autonomes. C'est la première fois qu'une Model 3 neuve passe sous ce seuil en France. Une réalité qui pèse lourd dans la décision d'achat, d'autant plus que l'offre concerne toute la gamme Model 3 et reste valable jusqu'au 31 mars.

MOTS FLÉCHÉS

FORCE

3

déterre- raient	divaquer frappas douce- ment	bonne relation mettrait au fait	détruisit antique nourrice	mal vêture	pétard colère classique	union mot de bâbê têtu
massa- cres						
émanati- on bucale riche				partie d'ère pro- messe		
mammi- fère nordique estacade		citoyen du désert	bâtiment carburant		camelote	théâtre chanté
excep- tionnelle			créatures manche			rapport de cercle menais le voilier
eniambées					resta ouvert avanca	
groupus- cule fanatisé	greffe art ali- mentaire	mouve- ment coordi- nation		racontai virtuose	portion singé- araignée	
très dépouillé			tresser femmes nouilles			transal- pins
laminage		masses de pierre vitrail de facade			métal de vaisselle supplions	
subsis- terai	tombée du jour vin espagnol			volonté bruit de caisse	séduit enfan- tillage	briserais
grande école bien ajusté					pillaque pro- venances	
point de gauche	coupes la lumière signe de rhume	querriers orientaux en outre		très per- sonnelles solitaire	do de clé	note de diapason esprit
fourreau	unité électrique équerre double	croc d'établir la dame du payé			porteur d' hérité piécette à Tokio	
devenues habiles			enjoliven actinium à l'amphi		affir- mation sortis	c'est le strontium sélection
		céderai				Capone pour ses amis

SORTEZ DU LOT, FAITES-VOUS CONNAITRE! **COMMUNIQUEZ**



Réflexion
Quotidien National d'Information

Pour vos annonces et insertions publicitaires

Tél / Fax : 045 41 36 55

Mob : 0555 850 858

Email : redacreflexion@yahoo.fr

Ministères



PREMIER MINISTRE

Adresse : 6 rue Docteur Saadane Palais du Gouvernement - 16100 Alger Centre

Tél : 021.73.12.00 / Fax: 021.71.37.17 / Site web : <http://www.cg.gov.dz>

MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGERES

Adresse : 93, PLATEAU DES ANNASSERS ALGER

Tél : 021.29.12.12. / Site web : www.mae.gov.dz/default.aspx

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

Adresse: PALAIS DU GOUVERNEMENT 01, RUE DU DOCTEUR SAADANE ALGER

Tél : 021.73.23.40. / Site web : www.interieur.gov.dz

MINISTÈRE DE LA DEFENSE NATIONALE

Adresse: AVENUE ALI KHODJA, LES TAGARINS EL BIAR ALGER

Tél : 021.71.15.15/ Site web : www.mdn.dz

MINISTÈRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX

Adresse: 08, PLACE BIR HAKEM, EL BIAR ALGER

Tél : 021.92.41.83/ Site web : www.mjjustice.dz

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

Adresse: 03, RUE DES FRERES BOUADDOU, BIR MOU-RAD-RAIS - ALGER

Tél : 021.54.10.15 Fax : 021.56.39.99. / Site : www.ministere-communication.gov.dz

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Adresse: 08, RUE DE PEKIN EL-MOURADIA ALGER

Tél : 021.60.67.57/ Site : www.education.gov.dz/

MINISTÈRE DES MOUDJAHIDINES

Adresse: AVENUE DU CT MED BEN- ARFA, ELBIAR ALGER

Tél : 021.92.23.55. Fax : 021.92.27.39.

Site web : www.m-moudjahidine.dz

MINISTÈRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Adresse: 40, rue de Timgad - Hydra ALGER

Tél : 021.60.85.55. Fax : 021.60.09.36. / Site web : <http://www.marw.dz/>

MINISTÈRE DE LA SOLIDARITE

Adresse : RN N° 01, LES VERGERS B.P 31 BIR-KHADEM ALGER

Tél. : 021.44.99.46. & 021.44.99.47. / Site : www.msnfc.gov.dz/fr/

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Adresse : PALAIS DE LA CULTURE- PLATEAU DES ANNASSERS B.P 100 ALGER

Tél. : 021.29.10.10. /Site : www.m-culture.gov.dz

MINISTÈRE DU COMMERCE

Adresse: CITE ZERHOUNI MOKHTAR EL MOHAMADIA (LES BANNANIERS) ALGER

Tél. : 021.89.00.75. & 021.89.00.78 /Site : www.mincommerce.gov.dz

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Adresse: 11, CHEMIN DOUDOU MOKHTAR, BEN-AK-NOUN ALGER

Tél : 021.91.23.23 Fax : 021.91.17.17 /Site : www.mesrs.dz

MINISTÈRE DE L'HABITAT

Adresse: 135, RUE DIDOUCHE MOURAD ALGER

Tél. : 021.74.07.22. Fax 021.74.53.83./ Site : www.mhu.gov.dz

MINISTÈRE DE LA SANTE

Adresse: 125 RUE , ABDERAHMANE LAALA EL MANDANIA ALGER

Tél. : 021.67.53.15. Fax : 021.65.36.46/ Site : www.sante.dz/

MÉTÉO

Numéro d'appel d'urgence



Police Secours	17
Gendarmerie Nationale	1055
Télégraphe	13
Algérie Télécom Dérangements	12
Renseignements	19
RDV Visa (Consulat de France) ORAN	1573
Mobilis	505
Ooredoo	333

Hôtels



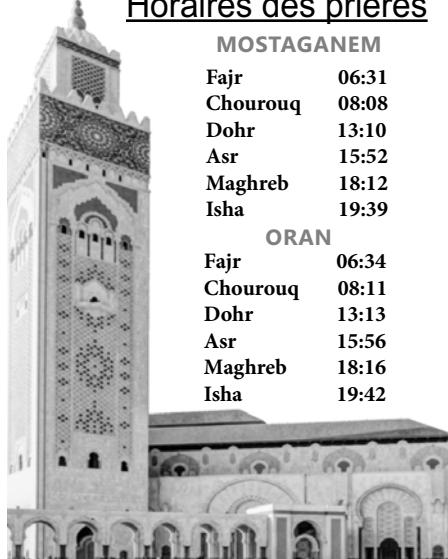
ORAN

Hôtel Sheraton Oran	041 59 01 00
Le Méridien Oran	041 98 40 00
Hotel ibis Oran	041 98 23 00
Hotel Royal Oran	041 29 17 17
Eden Village Ain El Turk - Oran	041 60 31 47
Hôtel El-Amel Ain turk , Oran	041 44 48 32
Complexe Les Andalous	0540 10 93 96
Minatec - Oran	040 23 47 34

MOSTAGANEM

Hotel Senoucia La Salamandre	045 33 97 53
Hôtel El Mountazah Les Sablettes	045 33 97 53
Hotel Quiza Les Sablettes	0557 14 53 20
Hôtel Mourtastaga	045 33 93 25
Hôtel El-Djazair	045 41 04 60
Hotel Minatec - Mostaganem	045 41 31 39

Horaires des prières



MOSTAGANEM

Fajr	06:31
Chourouq	08:08
Dohr	13:10
Asr	15:52
Maghreb	18:12
Isha	19:39

ORAN

Fajr	06:34
Chourouq	08:11
Dohr	13:13
Asr	15:56
Maghreb	18:16
Isha	19:42

Numéros de téléphone utiles

ORAN

Wilaya d'Oran	(0) 41 31 30 69
Protection Civile ORAN	14 / 041 41 34 00/05
Sûreté de Wilaya ORAN	041 32 44 70
Gendarmerie Nationale	041 40 22 92
Aéroport d'Oran	041 51 11 53 / 041 59 10 31/40
Air Algérie ORAN	041 42 72 05 /06/07
Gare Ferroviaire Oran	(0) 41 40 15 02
Sonelgaz ORAN	041 35 30 60 / 041 35 30 71
Gare Ferroviaire ORAN	041 40 15 02
SEOR ORAN	041 53 04 42 / 041 35 50 40
Taxi Oran	041 53 84 21 / 0770 96 42 86

MOSTAGANEM

Wilaya de Mostaganem	045 35 35 35 /045 21 89 87
Sûreté de Wilaya Mostaganem	045 21 20 00
Gendarmerie Nationale Mostaganem	045 21 15 55
Air Algérie Mostaganem	045 21.22.76
Balearia Office Mostaganem	045 30 00 71
Sonelgaz Mostaganem	045 21 77 14
Gare Ferroviaire Mostaganem	045 21 23 31
ADE Mostaganem	15 93
Taxi Mostaganem	0561 720 196
TRUST ALGERIA (Assurance)	045 42 38 38



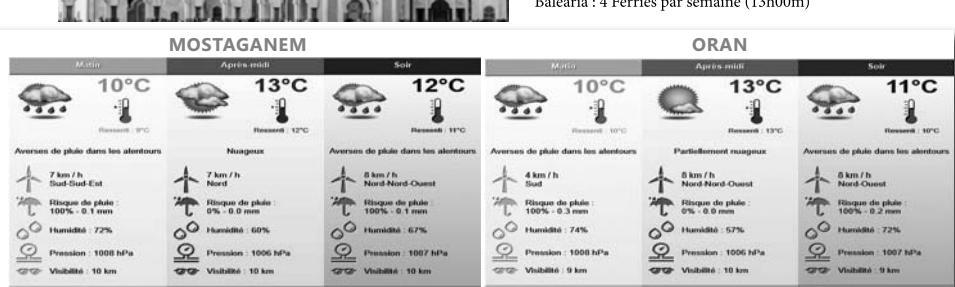
Horaires des trains

ORAN - ALGER (Agha)	ORAN - CHLEF
Départ	Arrivée
08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24
ALGER (Agha) - ORAN	
08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24
ORAN - SIDI BEL ABBES	
17h10	18h32
05h40	06h58
ORAN - TLEMCEN	
12h50	15h12
TLEMCEN - ORAN	
05h51	08h28



Transport maritime

MOSTAGANEM - VALENCE
Balearia : 4 Ferries par semaine (13h00m)



MALI

Les autorités interdisent le journal Jeune Afrique

Le ministre malien de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, le général de division Abdoulaye Maïga, a annoncé l'interdiction de la circulation, de la distribution et de la vente du journal Jeune Afrique sur l'ensemble du territoire national, pour des « accusations fallacieuses et subversives » portées par ce journal à l'encontre du Mali. La décision, rendue publique le 16 janvier 2026, s'appuie notamment sur la Constitution, la Charte de la Transition révisée, la loi portant régime de la presse et des délits de presse, ainsi que sur la nécessité de préserver l'ordre public. Selon le document officiel, les autorités reprochent au journal des « accusations fallacieuses et subversives » en lien avec la perturbation de l'approvisionnement en hydrocarbures, ainsi qu'une « apologie du terrorisme ».

CORÉE DU SUD

Un cas de peste porcine africaine

Le premier cas de peste porcine africaine enregistré en deux mois en Corée du Sud, confirmé samedi, a conduit les autorités à abattre des milliers de porcs et à imposer un ordre de suspension des activités afin d'empêcher la propagation du virus, a rapporté l'agence Yonhap. Selon le gouvernement provincial, vingt-neuf des trente-deux porcs morts dans une exploitation agricole de la ville orientale de Gangneung ont été testés positifs au virus vendredi. Il s'agit du premier foyer depuis le mois de novembre, période durant laquelle des cas avaient été signalés dans la province du Chungcheong du Sud. Environ 20 000 porcs présents dans l'élevage concerné ont été abattus à titre préventif, tandis qu'un ordre de suspension de 48 heures a été imposé aux exploitations porcines de six villes et comtés voisins.

SYRIE

L'armée élargit son opération à l'est de l'Euphrate

L'armée syrienne a annoncé la mise en place d'une nouvelle zone militaire, dont le périmètre s'étend jusqu'au point zéro du centre-ville de Raqa, à l'est du fleuve Euphrate. Selon la chaîne publique syrienne Al-Ikhbariyya, l'armée syrienne a déclaré une zone à l'ouest de l'Euphrate comme zone militaire fermée, après que l'organisation terroriste PKK a pris pour cible les forces gouvernementales. Dans le même reportage, une carte de la zone concernée a été publiée, montrant que cette zone militaire s'étend désormais jusqu'au point zéro du centre de Raqa, situé à l'est de l'Euphrate. L'armée a par ailleurs appelé les civils présents à l'ouest du fleuve à s'éloigner immédiatement des positions du groupe terroriste PKK, des éléments résiduels de l'ancien régime, ainsi que des positions du YPG/FDS. Pour rappel, le 13 janvier, l'armée syrienne avait déclaré zones militaires plusieurs secteurs à l'ouest de l'Euphrate, notamment Deir Hafir et Meskene, alors sous occupation du groupe terroriste. Une opération lancée vendredi à 22h00 a permis la reprise de contrôle de ces deux zones.

Si vous aimez la liberté, payez-en le prix

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Premier Quotidien du Dahra

Dimanche 18 Janvier 2026



TCHAD

N'Djamena dénonce des incursions armées soudanaises

Le gouvernement tchadien a accusé des éléments armés des Forces de soutien rapide (FSR), engagées dans le conflit interne soudanais, d'avoir franchi illégalement la frontière pour mener une opération armée sur le territoire tchadien, causant la mort de sept soldats et faisant plusieurs blessés dans l'Est du pays.

Dans un communiqué consulté par Anadolu, le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement tchadien, Gassim Chérif Mahamat, a indiqué que ces éléments armés ont pris pour cibles les Forces de défense et de sécurité ainsi que des civils, occasionnant également d'importants dégâts matériels. « Ce n'est pas la première fois que les différentes parties au conflit soudanais violent les frontières du Tchad, causant des pertes en vies humaines et d'importants dommages », a souligné le ministre. Le gouvernement tchadien affirme également avoir constaté « de multiples violations de l'espace aérien national » par les forces armées soudanaises, qualifiant ces actes d'« agressions intolérables » et de « violations graves, manifestes et répétées de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la République du Tchad ». Selon le communiqué, ces attaques ont coûté la vie à sept militaires tchadiens, « tombés au champ d'honneur », et fait plusieurs blessés parmi les forces de sécurité. N'Djamena a condamné « avec la plus extrême fermeté » ces incursions, rappelant que le Tchad observe depuis le début de la crise soudanaise une stricte neutralité, dictée par son attachement à la paix, à la stabilité régionale et au respect du droit international. « Le Tchad n'est partie prenante à aucun camp dans ce conflit et ne tolérera en aucune circonstance que cette guerre, exclusivement soudano-soudanaise, soit exportée sur son sol », a averti le porte-parole du gouvernement. Le gouvernement tchadien a mis en garde, « de façon solennelle et pour la dernière fois », les auteurs de ces attaques et leurs commanditaires, avertissant que toute nouvelle tentative d'agression ou de violation du territoire national « fera l'objet d'une riposte immédiate, vigoureuse et implacable », conformément aux lois nationales et au droit international. Dans le même communiqué, N'Djamena demande aux autorités soudanaises de « cesser immédiatement toute propagande et toute diffusion de messages visant à attiser des conflits intercommunautaires au Tchad ». Le gouvernement tchadien a par ailleurs exhorté les belligérants soudanais à faire preuve de responsabilité et à s'engager « de manière claire, crédible et sans ambiguïté » dans une démarche de cessation des hostilités et de règlement pacifique du conflit. S'adressant à la population, le gouvernement appelle les Tchadiennes et les Tchadiens « à la retenue, à la vigilance et au discernement », mettant en garde contre toute manipulation de l'opinion, la diffusion de fausses informations ou les discours de haine, notamment sur les réseaux sociaux. Les auteurs de tels actes « répondront de leurs agissements devant les juridictions compétentes », a-t-il averti. Enfin, le gouvernement tchadien a présenté ses « condoléances les plus attristées » aux familles des militaires tombés pour la défense de la patrie, exprimé sa solidarité aux blessés et assuré que la situation est « totalement sous contrôle ». « Toutes les mesures nécessaires ont été prises pour garantir, par tous les moyens légitimes, la sécurité du territoire national et la protection des populations », conclut le communiqué consulté par Anadolu.